VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 AOUT 1937 — NUMERO 16

Adresses ... ce à
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Les Fêtes Jubilaires du Vicariat Apostolique de la Baie d'Hudson

LE GOUVERNEMENT D'OTTAWA DÉSAVOUE LES LOIS ALBERTAINES

Elles constituaient un empiètement sur les prérogatives exclusives du gouvernement fédéral — Il n'y a pas d'appel contre cette décision d'Ottawa.

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a désavoué les trois lois albertaines sur les banques, paralysant la tentative faite par le gouvernement du Crédit social de l'Alberta pour contrôler le régime bancaire dans cette province.

Pour la première fois depuis l'avènement du gouvernement du Crédit social, en 1935, le gouvernement fédéral décide d'intervenir, exerçant une prérogative constitutionnelle contre laquelle il n'y a pas d'appel.

Le conseil des ministres du Dominion a pris cette décision à une séance spéciale, après avoir pris connaissance du refus du premier ministre de l'Alberta, M. William Aberhart, de retarder la mise en vigueur de ces lois en attendant une décision de la Cour Suprême relativement à leur validité constitutionnelle.

Mesure rare

C'est le ministre de la Justice, l'hon. Ernest Lapointe, qui a recommandé au gouvernement du Dominion de désavouer ces trois lois. C'est la première fois depuis 1924 que le gouvernement fédéral exerce sa prérogative de désavouer une législation provinciale. En 1924, il s'agissait aussi d'une loi promulguée par la législature albertaine.

Le premier ministre de l'Alberta, M. Aberhart, a appris la nouvelle au cours d'une assemblée qu'il tenait à South-Cooking-Lake, en Alberta. Il interrompit son discours pour lire la dépêche de la "Presse Canadienne" annonçant le désaveu. "Nous devons agir constitutionnellement," dit-il. Puis il continua son discours.

En annonçant la nouvelle que son gouvernement venait de désavouer les trois lois de l'Alberta, le premier ministre du Canada, le Très Honorable W.-L.-Mackenzie King, a dit que ces lois enlevaient aux citoyens leurs droits de recourir aux tribunaux.

Trois lois arbitraires

L'une de ces lois obligeait les gérants et les employés des banques à obtenir un permis provincial; la deuxième fermait les tribunaux de la province à tout employé qui n'aurait pas voulu se pourvoir de ce permis. La troisième modifiait la loi de la judicature de façon à empêcher tout citoyen de soumettre la validité de ces lois aux tribunaux de la province sans avoir au préalable obtenu pour cela le consentement du gouvernement de la province.

Ces trois lois furent adoptées par la Législature albertaine le 3 août, au cours d'une session spéciale qui ne dura que quatre jours. Elles devaient entrer en vigueur le 27 du présent mois. Lorsque le gouvernement fédéral fut saisi du texte officiel des lois, le premier ministre, M. King, télégraphia au premier ministre de l'Alberta, M. Aberhart, lui demandant de faciliter un appel à la Cour Suprême relativement à la validité de ces lois, en retardant leur mise en vigueur. M. Aberhart, après avoir consulté les membres de son cabinet, répondit dans la négative. Il refusa de se rendre à la requête du premier ministre du Canada, disant qu'il était forcé par son mandat populaire de mettre en vigueur cette législation.

La Chambre de Commerce d'Edmonton a télégraphié à M. King lui demandant de prendre les mesures qui s'imposaient pour protéger les droits des citoyens de cette province, niant que la majorité de la population de l'Alberta fût en faveur de cette législation.

Législation annulée

La décision du gouvernement fédéral annule les trois lois adoptées par la législature albertaine. L'arrêté ministériel, rédigé et approuvé par le conseil des ministres, a été signifié au gouvernement de la province de l'Alberta.

C'est le 11 août que M. Lapointe avait recommandé le désaveu de ces trois lois qui constituent un empiètement sur les prérogatives exclusives du gouvernement fédéral. Mais, le cabinet fédéral avait retardé à faire le geste définitif en attendant la réponse du gouvernement de l'Alberta à la requête de M. King.

RÉPONSE DE M. ABERHART À M. KING

Le premier ministre albertain conteste à Ottawa le droit de désavouer une législation provinciale — Violation des droits civils et de la propriété.

EDMONTON — Le premier ministre Aberhart a répondu au message de M. Mackenzie King annonçant le désaveu des trois lois albertaines sur le contrôle bancaire. Voici le texte du télégramme envoyé par M. Aberhart à M. King:

1.—Notre population soutient que nous nous sommes engagés à marcher de l'avant, sur son ordre et non pas sur votre ordre, ni celui des banques. Le fait de nous évincer ne permettra pas d'éluder le résultat final et ne fera qu'inciter notre population à demander avec une insistance croissante le respect de sa volonté.

2.—Néanmoins, nous discuterons votre message du 17 août, plus à fond, plus tard.

3.—Cependant, nous nions immédiatement au Dominion le droit de désavouer quelque législation provinciale que ce soit, parce que le Dominion n'a plus ce pouvoir aujourd'hui. Car telle est l'opinion de votre propre ministre de la Justice qui a déclaré en plein parlement, le 30 mars 1937: "Je ne crois pas que, dans une fédération comme celle-ci, le pouvoir de désaveu puisse être exercé par le gouvernement central." Et M. Lapointe a ajouté: "Je crois que les législatures provinciale estimeraient qu'elles sont encore suprêmes et souveraines dans les limites de leur juridiction."

4.—Nous affirmons de nouveau avec toute la vigueur dont nous sommes capables que la législation en litige est dans les limites de notre juridiction, où la volonté nettement exprimée par notre population est suprême et souveraine.

5.—De plus, nous nions aux banques le droit de monnayer le seul crédit de l'Alberta, comme elles ou la Banque du Canada, le jugeront à propos, et nous nions au gouvernement du Dominion le droit de s'ingérer dans un domaine purement provincial en déléguant son autorité à quelque institution que ce soit pour contrôler et restreindre l'accès de notre population à son propre crédit dans sa propre province, et violer ainsi les droits civils et de la propriété. Cela constitue une illégalité que vous ne devriez pas tolérer.

6.—Par le désaveu de nos lois, vous avez usurpé le droit des tribunaux de décider de leur validité, afin de priver notre gouvernement de son droit d'appel et cependant vous reprochez au gouvernement de l'Alberta d'empêcher simplement le sabotage systématique en sous-main de ses lois par les obscurs prête-noms des banquiers.

7.—Dénonciation des institutions qui, de toute évidence, vous incitent à désavouer nos lois, placera en même temps sur votre gouvernement l'entière responsabilité d'une très grave crise constitutionnelle.

8.—Le peuple canadien réalise qu'aucune obligation statuaire et aucune responsabilité publique ne vous forçait à prendre une telle initiative.

9.—La seule justification d'un gouvernement c'est d'exécuter la volonté du peuple et l'existence et le bien-être de notre population est le premier et le plus sacré de nos devoirs comme gouvernement, même si ce n'est pas le devoir du vôtre, et nous avons l'obligation de l'accomplir.

(signé) William ABERHART,
premier ministre d'Alberta.

Semaine de vacances

Afin de permettre un peu de repos à notre personnel, la LIBERTE parait cette semaine sur huit pages seulement. Dès le prochain numéro, nous reprendrons notre publication régulière à douze pages!

Deux Archevêques et quatre Vicaires Apostoliques pour la célébration à Churchill

La première partie des fêtes au nouveau siège du Vicariat apostolique de la Baie d'Hudson — Des visiteurs qui tombent du ciel — La messe pontificale — L'hymne de reconnaissance de S. E. Mgr Turquetil — Voyage dans la tempête à Chesterfield Inlet — Le sacre de S. E. Mgr Clabaut, O.M.I.



S. E. Mgr Turquetil, O.M.I.

CHURCHILL, Man.—Le programme des fêtes comportait deux parties: la première à Churchill, à l'arrivée du train d'excursion le lundi 16 août, à 8 h. du matin; la seconde à Chesterfield Inlet, à cette même mission dont c'est le 25e anniversaire de fondation.

Le samedi 14, dans le courant de l'après-midi, on entend dans les airs le vrombissement d'un avion. On le cherche des yeux; le voilà. Qui est-il? Que vient-il faire? Tout le monde est aux aguets. Bientôt on voit le "missionnaire aviateur," le R. P. P. Schulte, O.M.I. Qu'il est heureux!

—D'où venez-vous?
—Des Etats-Unis.
—En pique-nique?
—Non, pour la fête de Mgr Turquetil.

Ce fut une sensation peu ordinaire: personne ne se doutait de la chose; l'imprévu laisse des impressions plus profondes. Mais voici le P. Schulte à l'évêché. Là, il était attendu. Son arrivée nous combla de joie: nos fêtes commençaient.

Le lendemain, dimanche 15 août, fête de l'Assomption de la Sainte Vierge dans le ciel, un autre avion arrivait à Churchill et, descendant des airs, se posait sur le fleuve: c'était S. E. Mgr Breynat, accompagné du R. P. Mansoz, son vicaire général. Il arrivait en ligne droite, brûlant les espaces, d'Aklavik.

On avait tant espéré le voir, l'avoir avec nous, cet évêque doyen d'âge, modèle d'apostolat envers et contre tout, que la fête nous sembla à tous plus belle, plus réconfortante.

Visiteurs éminents

Le lundi matin, à 8 h., le train excursionniste entrait en gare. Il amenait Leurs Excellences Nosseigneurs Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface; Sinnott, archevêque de Winnipeg; J. Guy, O.M.I., évêque de Gravelbourg; M. Lajeunesse, O.M.I.; vicaire apostolique du Keewatin; Mgr Camirand, P.D., vicaire général et représentant de S. E. Mgr Brunault, évêque de Nicolet; Mgr H. Blair, président de la "Catholic Church Extension Society"; Mgr Charest, P.D. chancelier de Grouard; les RR. PP. Provinciaux Marchand, Langlois, Lamontagne, Funke; un autre Oblat, le R. P. Plourde, de Winnipeg; des prêtres amis, MM. les abbés H. Bernard, Rocand, Burell, venus de Montréal, du Manitoba, de la Saskatchewan; l'hon. Sauveur-Marcoux, ministre du cabinet provincial et représentant l'hon. Premier Ministre du Manitoba; des délégués des Chevaliers de Colomb du Pas et de Flin Flon; des reporteurs de la "Tribune" et de la "Free Press" de Winnipeg. Tout ce monde se dirigeait vers l'évêché, vers la cathédrale de Churchill, dont le style, sans être ni gothique ni roman, est pratique et fort pieux. Le Canadien National n'avait pas oublié ses coutumes de courtoisie: deux agents, l'un de Winnipeg, l'autre du Pas le représentaient. Le train arriva à l'heure ponctuelle, 8 h., permettant ainsi aux évêques et aux prêtres de célébrer la sainte messe avant d'assister à la messe pontificale de 10 heures.

La messe pontificale

Le temps était plutôt triste: une pluie fine, une atmosphère de brouillard triste, morne, couvrait le pays. Mais au son de la cloche, voici venir dans un ordre parfait les marins catholiques du "Scarborough", navire de guerre anglais; le commandant avait tenu à donner cette satisfaction à ses gens. Quelques Esquimaux, parmi lesquels Arsène, le premier baptisé de Mgr Turquetil, — baptisé en cachette, alors qu'il était mourant, âgé d'un an, et qu'il n'y avait aucun chrétien au pays Esquimau,— donnaient à cette fête une couleur locale bien appropriée. Et les catholiques de Churchill, sans compter ceux qui, de croyance différente, regardaient curieusement à travers la porte vitrée de la cathédrale ce qui se passait en dedans. Il n'est pas sûr que malgré la parfaite acoustique de l'église, ils aient entendu le beau sermon de circonstance donné par S. E. Mgr Guy. Mais la voix de Son Excellence Mgr Turquetil disait au coeur de tous sa reconnaissance envers le bon Dieu, alors qu'il chantait les oraisons, la préface, le pater, et donnait la bénédiction aux assistants. Chacun se plaisait à redire la vive émotion que cette messe d'action de grâces avait suscité en lui.

Le banquet

Vint le banquet, agapes fraternelles ou figuraient nombre de représentants des gouvernements fédéral et provincial. Le frugal repas se termina par une remarquable série de "toasts" au Souverain Pontife, au Roi, à la France, au Manitoba, aux Oblats chez les Esquimaux, à ceux du Nord-Ouest, à l'union cordiale des Oblats de tout le Canada, à Churchill, aux Soeurs Grises de Nicolet. Cette série finit avec la réponse de S. E. Mgr Turquetil, O.M.I, qui exprima sa reconnaissance envers le Dieu des apôtres qui avait choisi la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée pour évangéliser "les pauvres, les plus pauvres" du monde; envers la Petite Thérèse qui sauva ces missions alors que, humainement parlant, elles semblaient être destinées à disparaître; envers la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, laquelle, fidèle à sa devise "les pauvres sont évangélisés," n'a cessé de fournir en moyenne deux missionnaires par an à ces missions Esquimaudes qui ne comptent pourtant qu'une poignée de gens: à peine 7,000 Esquimaux disséminés sur un terrain de plus de trois millions et demi de kilomètres carrés. Le Vicaire Apostolique de la Baie d'Hudson sut toucher tous les coeurs, lorsqu'il dit sa reconnaissance envers le "Pape des Missions" qui lui disait récemment: "Si nous pouvions jamais visiter une seule mission, c'est la vôtre que nous irions visiter, de préférence à toute autre."

Son Excellence Mgr Turquetil termina par un mot approprié à chacun des distingués visiteurs. La fête étai finie à Churchill. La première partie du programme était réalisée.

Le mardi 17 août, archevêques, évêques, prêtres Oblats et prêtres séculiers prennent le chemin de Chesterfield, qui par avion, qui par le "M.-F. Thérèse", pour donner à ces fêtes toute la signification des deux mots de la devise du Vicaire Apostolique: **ut convertantur**, pour leur conversion. Il s'agit de la conversion des Esquimaux. Il faut les convertir, Dieu le veut, à chacun d'y contribuer.

UN TEMOIN.

On trouvera en troisième page un résumé du sermon prononcé à la cathédrale de Churchill par Son Excellence Mgr Joseph Guy, O.M.I., évêque de Gravelbourg.

* * *

(Par dépêche)

Voyage difficile

CHURCHILL — Un vent terrible du Nord-Ouest qui soulevait des vagues de dix pieds de haut a retardé le "M.-F. Thérèse" dans son voyage de Churchill à Chesterfield Inlet. Le bateau n'est arrivé à destination que jeudi matin au lieu de mercredi matin. La vaisselle a été malmenée à bord et les menus objets rudement secoués. La plupart des passagers ont été victimes du mal de mer.

Quelques-uns des visiteurs venus à Churchill n'ont pas été plus loin. Leurs Excellences NN. SS. Sinnott, Yelle, Breynat, Lajeunesse et Mgr Blair se sont rendus à Chesterfield en avion.

(Suite à la page 8)



Le nouveau bateau du Vicariat Apostolique de la Baie d'Hudson, M.-F.-Thérèse," qui a transporté les dignitaires ecclésiastiques de Churchill à Chesterfield Inlet, à travers une furieuse tempête.

LES ÉLECTIONS DANS L'ONTARIO LE 6 OCTOBRE

La campagne électorale est déjà commencée et un bon nombre de candidats sont choisis.

TORONTO — A la suite d'un conseil de cabinet de trois heures lundi soir, le premier ministre Mitchell Hepburn a annoncé que les élections générales de l'Ontario auraient lieu le mercredi 6 octobre. La nomination se fera le mercredi 29 septembre.

La campagne électorale est déjà commencée. Les libéraux et les conservateurs ont des candidats choisis pour le plus grand nombre des 90 sièges et les C.C.F. ont annoncé qu'ils feront la lutte dans presque chaque circonscription.

Le programme des libéraux tel qu'énoncé par M. Hepburn dans ses derniers discours comprend trois points principaux: opposition au comité Lewis pour l'organisation industrielle des ouvriers ontariens; annulation des contrats d'énergie électrique avec quatre compagnies québécoises; continuation de l'enquête sur les fraudes de la section des droits de succession.

L'hon Earl Rowe, chef conservateur, dans ses derniers discours, a attaqué l'attitude du gouvernement Hepburn sur le terrain ouvrier; il a promis des réformes dans le service civil et l'administration de la vente des liqueurs.

Les libéraux sont arrivés au pouvoir le 19 juin 1934 en élisant 70 membres et les conservateurs 17. Les trois autres sièges furent dévolus à un libéral indépendant, un C.C.F. et un Fermier-Uni. La position des partis à la Chambre est restée la même, sauf que deux sièges sont vacants par la mort de deux députés libéraux.

L'ÉPISCOPAT ESPAGNOL ET LE MOUVEMENT NATIONAL

L'Eglise ne pouvait rester indifférente dans la lutte — Il n'y a d'autre espoir de reconquérir la paix et la justice que le triomphe du mouvement national.

FRIBOURG, Suisse — La Liberté, journal catholique, publie le texte presque intégral, dit-elle, d'une longue lettre collective signée par quarante-huit archevêques et évêques d'Espagne et adressée aux évêques de l'univers. On y lit notamment ceci:

I. L'Eglise, malgré son esprit de paix et bien qu'elle n'ait pas voulu la guerre et qu'elle n'y ait pas collaboré, ne pouvait rester indifférente dans la lutte: elle s'en trouvait empêchée par sa doctrine et par son esprit, par le sens de la conservation et par l'expérience de la Russie. D'un côté, on supprimait Dieu dont l'Eglise doit réaliser l'oeuvre dans le monde, et l'on faisait à cette Eglise, en s'attaquant à ses membres, à ses biens et à ses droits, un mal immense, tel que peut-être aucune institution humaine n'en a subi au cours de l'histoire; de l'autre côté, quelles qu'en aient été les humaines faiblesses, il y avait un magnifique effort pour conserver le vieil esprit espagnol et chrétien.

II. L'Eglise, par conséquent, n'a pu se faire solidaire d'actes, de tendances ou d'intentions qui, aujourd'hui ou dans l'avenir, pourraient dénaturer la noble physionomie du mouvement national, dans son origine, dans ses manifestations ou dans ses fins.

III. Nous affirmons que le soulèvement civico-militaire a eu au fond de la conscience populaire une double racine: celle du sentiment patriotique, qui a vu dans ce soulèvement la seule manière de relever l'Espagne et d'éviter sa ruine définitive; et celle du sentiment religieux, qui le considère comme la force devant réduire à l'impuissance les ennemis de Dieu, et comme la garantie de la continuité de sa foi et de la pratique de sa religion.

IV. Aujourd'hui, il n'y a en Espagne d'autre espoir de reconquérir la paix et la justice et les biens qui en dérivent, que le triomphe du mouvement national. Et cela est peut-être encore plus vrai aujourd'hui qu'au début de la guerre, parce que le camp opposé, malgré tous les efforts de ses hommes de gouvernements, n'offre aucune garantie de stabilité politique et sociale.

LA NEUTRALISATION DE CHANGHAI

Le gouvernement français accepte le plan britannique de neutralisation — Les troupes britanniques sur la défensive dans la concession internationale.

CHANGHAI — Une bombe formidable est tombée lundi en plein centre de la concession internationale, tuant 400 personnes et en blessant plus de 1,000. On ignore si ce projectile venait des Chinois ou des Japonais, d'un navire de guerre ou d'une aéroplane. Il a fait des ravages terrible parmi la foule alors très dense à cet endroit.

PARIS — Le gouvernement français a accepté le plan britannique pour la neutraisation de la région de Changhaï. En vertu de ce plan, la Chine et le Japon retireraient leurs troupes, tandis que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France s'engageraient à protéger les intérêts chinois et les intérêts japonais dans la région évacuée.

100,000 Chinois

CHANGHAI — Le nombre des Chinois combattant à Changhaï s'élève à 100,000; celui des Japonais dépassera bientôt 25,000 par suite de l'arrivée de transports à l'embouchure du fleuve Bleu.

Il parait que 800,000 soldats chinois sont dans la région de Nankin. Pour empêcher cette armée d'envoyer du renfort à Changhaï, les Japonais s'efforcent de barrer les voies de communication entre cette ville et le fleuve Bleu.

Une disette, qui s'accentue, cause les troubles. Des foules de Chinois manifestent violemment.

La police de la concession internationale a interdit la publication d'un quotidien russe rédigé en anglais. Elle l'accuse de publier de fausses nouvelles et de susciter des émeutes.

Les troupes britanniques

Les troupes britanniques postées dans la concession internationale poursuivent des préparatifs de défense. Il est entendu qu'elles s'opposeront à toute tentative de pénétration, qu'elles combattront indifféremment Chinois ou Japonais.

Trois contre-torpilleurs transportent vers l'embouchure du fleuve Bleu nombre de femmes et d'enfants britanniques. Ces évacués forment un total de 1,500.

On apprend qu'une épidémie de choléra sévit à Hong-Kong.

Plus de 400 étrangers se trouvent isolés à la station d'été de Kouling, parce que les troupes chinoises ont barré le fleuve Bleu à Tchinkiang.

LA LUTTE AUTOUR DE SANTANDER

Les troupes blanches sont à la veille de prendre cette dernière place forte du Nord — Toute activité industrielle et commerciale a cessé dans la ville.

HENDAYE, France — Les troupes blanches opérant dans le nord de l'Espagne approchent de Santander, qu'elles prendront sans doute. Elles avancent dans une contrée montueuse, qu'une pluie abondante a couverte de boue.

Le généralissime Franco les a visitées. Il est satisfait de la progression de l'offensive, qui, maintenant, ne rencontre plus beaucoup de résistance.

Les "gouvernementaux" de Santander mettent tout leur espoir, paraît-il, sur des fortifications construites à une douzaine de milles au sud-ouest de l'objectif des blancs, près de Torrelavega, centre hydro-électrique et minier. Il parait que la brigade italienne dite la Flèche noire n'est plus qu'à quelques milles de Torrelavega. Cette brigade serait l'un des plus fortes de l'armée banche.

A Santander

A Santander même, l'activité industrielle et commerciale a cessé. Les meneurs envoient aux fortifications les hommes en état de porter les armes. Des non-combattants que le chalutier français Louisette a transportés de Santander à Bayonne ont dit à leur arrivée en France qu'on estime inévitable la prise de ce port basque, la dernière place forte des rouges sur la côte nord.

Une dépêche blanche de Bilbao annonce que 18,000 combattants "gouvernementaux" se trouvent "empochés" au sud de Reinosa par suite de la rapide progression des troupes blanches.

Les rouges reconnaissent en une certaine mesure que les troupes blanches gagnent du terrain. Mais ils affirment que les troupes "gouvernementales" opposent une résistance héroïque.

Le consul de France visitera quelques centres français

M. Henri Bougearel, le nouveau consul de France à Winnipeg, qui a reçu un si chaleureux accueil de la population de Winnipeg et de Saint-Boniface, ne tardera pas à entrer en contact avec ses compatriotes des centres ruraux du Manitoba. Nous apprenons qu'il se propose de visiter, au cours du mois prochain, Ste-Rose, Saint-Claude et Notre-Dame de Lourdes.

MONTREAL—M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, a mis les grévistes du textile en garde contre la propagande que les communistes tentent de faire dans leurs rangs.

VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 AOUT 1937 — NUMERO 16

LA LIBERTÉ

POUR VITALITE
Bière
GOLD SEAL
DREWRYS REGINA LTD.
REGINA - SASK.

Les Affaires de l'Alberta

La nouvelle tournure que prennent les affaires de l'Alberta et la brusque intervention des autorités fédérales n'ont pas été sans surprendre un peu le pays. Depuis plus de deux ans que M. Aberhart est au pouvoir, bien des traditions parlementaires ont été méconnues, bien des irrégularités se sont commises dans sa province. Ottawa laissait faire, usant de patience et de modération. On pouvait croire qu'il ne se déciderait jamais à agir, craignant de provoquer un éclat et de soulever la critique dans certains milieux. Mais les dernières lois albertaines affectant le régime des banques ont déclanché le déclic fatal. Encore M. Mackenzie King a-t-il tenu à pousser jusqu'à la dernière limite ses tendances conciliatrices. Bien que son ministre de la justice, M. Ernest Lapointe, recommandât le désaveu, avant de recourir à cette mesure brutale, il a voulu tenter un compromis. Il a demandé au premier ministre de l'Alberta d'ajourner la mise en vigueur de ses lois et de les soumettre au jugement de la Cour suprême. Cela ne faisait pas l'affaire de M. Aberhart qui a refusé net. Il ne restait plus que le désaveu.

Les nouvelles lois qui suscitent ces difficultés constituent évidemment une invasion du provincial dans le domaine fédéral. Les opérations monétaires et bancaires sont du ressort de ce dernier; c'est même un point qui n'a jamais été mis en doute depuis la Confédération. De plus, priver les citoyens de leur droit d'en appeler aux tribunaux du pays quant à la validité de ces lois, c'est aller contre l'esprit même de la constitution, cela détruit toute conception de la liberté en régime démocratique. Le gouvernement fédéral, conscient de sa responsabilité, a brandi l'article 90 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord qui lui accorde le privilège de désavouer purement et simplement les mesures inacceptables.

Le recours à une procédure aussi extraordinaire montre bien la gravité de la situation. Il y a treize ans que pareille chose ne s'était vue et la loi frappée de désaveu était cette fois aussi une loi albertaine.

Devant la promptitude de la décision prise par Ottawa et l'empressement des journaux à l'approuver, on ne peut se défendre d'un retour mélancolique vers le passé. La Chambre albertaine n'a pas été la seule à légiférer d'une façon contraire aux vrais intérêts du pays. D'autres assemblées provinciales, au Manitoba et ailleurs, ont violé outrageusement les droits sacrés de la minorité. Belle occasion de désaveu pour le gouvernement fédéral, gardien des intérêts supérieurs du pays. Mais il a toujours jugé plus prudent de se dérober aux sollicitations et de laisser perpétrer l'injustice. La cause des banquiers et de la haute finance a évidemment plus de poids aux yeux des autorités fédérales que celle des écoles catholiques....

× × ×

L'attitude de M. Aberhart est telle que l'on pouvait s'y attendre dans les circonstances. En bon démagogue, il se retranche derrière la volonté du peuple de qui il a reçu mandat de procéder coûte que coûte. *"Je crois que nous avons dans cette province le plus grand exemple de la vraie démocratie que le monde ait jamais vu. Par là je veux dire un gouvernement élu par le peuple et pour réaliser le désir du peuple:... Le gouvernement est décidé à travailler de toutes ses forces pour obtenir ce que le peuple a demandé....."*

Il faudrait s'entendre: quand le peuple demande la lune, le gouvernement n'est pas tenu de la lui donner, même s'il l'a promise par esprit démagogique.

L'ex-instituteur Aberhart semble pour le moins téméraire lorsqu'il affirme la constitutionnalité des lois auxquelles s'objectent les ministres d'Ottawa. Quelle espèce d'autorité peut-il avoir dans la matière? Et a-t-il déjà oublié que son procureur général vient de briser avec lui sur ce point de droit?

Le chef créditiste a-t-il eu la naïveté de croire qu'au moyen de ses décrets il tenait les banques à la gorge et qu'il allait leur faire cracher les fameux $25 mensuels attendus par les citoyens de l'Alberta? Rien n'oblige ces institutions financières à tenir leurs guichets ouverts. Un ordre venu de Toronto et de Montréal peut les fermer tous le même jour. C'est peut-être ce coup de théâtre qu'a voulu écarter le gouvernement fédéral en agissant sans retard.

M. Aberhart tient à nous rassurer. Il déclare qu'il va défendre ses fameuses lois en s'appuyant sur la constitution. Comprenne qui pourra. La Chambre albertaine est convoquée pour une nouvelle session d'urgence. Cette façon de procéder est tout à fait constitutionnelle. Ce qui ne l'est pas du tout, c'est que les députés se trouvent engagés par serment à suivre à l'aveugle une direction qui leur vient du dehors, c'est que les affaires de la province sont passées sous le contrôle de deux soi-disant experts londoniens omnipotents et sans mandat.

L'opposition à la tyrannie financière et la libération du peuple de son joug écrasant sont une nécessité de l'heure; mais il est difficile de voir dans la révolte albertaine l'aube de l'ère nouvelle, et dans M. Aberhart, le libérateur attendu.

Donatien FREMONT.

Une initiative qu'il faut mettre en vedette

Commentant dans un premier-Montréal du DEVOIR la création du Bureau d'Information et de Placement pour Centres ruraux catholiques au Manitoba, M. Omer Héroux écrit entre autres choses:

Voici quelque chose qu'il faut mettre en relief.

C'est une initiative d'ordre particulièrement pratique et qui, sous des formes différentes, peut en inspirer d'autres d'une aussi immédiate utilité.

Ceci se passe donc au Manitoba. C'est l'une des conséquences de la crise provoquée en Saskatchewan par la série de mauvaises récoltes.

Un certain nombre de cultivateurs de la Saskatchewan veulent quitter la région qu'ils habitaient. Plusieurs ont naturellement songé à se porter vers le Manitoba, parce que, d'abord, c'est une province voisine, qu'ils la connaissent mieux que la plupart des autres, et que les frais de déménagement sont moins lourds.

Mais une pareille migration, dans les conditions financières où se trouvent les futurs immigrants, offre toujours des risques et comporte des difficultés graves.

Ces immigrants courent chance d'être exploités, dirigés vers des régions qui ne leur conviennent pas.

* * *

Cela, c'est le point de vue, c'est la situation de tous les immigrants.

Mais il y a aussi, pour ce qui nous concerne particulièrement, le point de vue collectif, le point de vue du groupe franco-catholique.

Il n'est pas indifférent pour ce groupe que tel ou tel immigrant de notre race se fixe dans une région en majorité étrangère ou qu'il vienne fortifier l'une des paroisses en majorité françaises. L'un des plus grands atouts dont aient pu disposer les Franco-Manitobains dans leur lutte pour la vie, c'est le fait qu'ils possèdent des paroisses solidement organisées, à l'intérieur desquelles ils pouvaient agir avec une grande efficacité.

Il y a un vif intérêt à fortifier ces paroisses, à empêcher qu'elles ne soient affaiblies par certains départs.

Il suffit de penser à cette situation pour en saisir, du point de vue collectif, la haute importance.

Du point de vue des immigrants franco-catholiques, il est pareillement évident qu'ils ont un très grand intérêt et pour eux, et pour l'avenir moral et intellectuel de leurs enfants, à se fixer dans un milieu où domine l'influence catholique et française.

Toute destinée qui n'a pas son calvaire est un châtiment de Dieu.

P. DIDON.

LE "MIRACLE ESQUIMAU"

Résumé du sermon prononcé par Son Excellence Mgr Joseph Guy, O.M.I., évêque de Gravelbourg, dans la cathédrale de Churchill, à l'inauguration des fêtes du vingt-cinquième anniversaire des missions esquimaudes.

Nous sommes venus de toutes les parties du pays pour apporter à Votre Excellence, cher Monseigneur Turquetil, avec nos hommages et nos félicitations, l'assurance de notre chaude amitié et l'expression de notre admiration sans bornes. C'est pour nous un pèlerinage dans des endroits sanctifiés par vos labeurs apostoliques et ceux de vos collaborateurs. Que de fois nous avons entendu parler des Missions Esquimaudes, "les plus difficiles au monde," disait Sa Sainteté Pie XI, et voilà que nous en sommes sur le seuil. Il est vrai que dans les circonstances présentes, nous n'espérons pas avoir même une faible idée des difficultés qui vous ont assailli, des distances que vous avez franchies, des épreuves qui ont failli faire sombrer vos espérances légitimes, mais nous avons voulu nous grouper autour de votre vénérée personne pour participer au moins à vos joies jubilaires.

Le "miracle esquimau"

Vingt-cinq ans dans la vie de l'Eglise, c'est relativement peu, mais quand il s'agit de l'épopée merveilleuse qui a nom **"Missions Esquimaudes"**, cet intervalle assume des proportions imposantes. Nous voulons souligner le **"Miracle esquimau"** opéré durant ces vingt-cinq dernières années. Au bas d'un écusson dominé par la **croix**, portant au centre le signe de l'amour divin, au bas l'image d'iglous perdus dans les glacess, deux mots: **ut convertantur**, rappellent dans leur brièveté émouvante l'étendue sans fin des **sacrifices** et de **l'amour** prodigués dans un lointain pays en faveur des pauvres déshérités qui s'appellent les **Esquimaux**.

Ils nous disent, ces deux mots, l'objet unique de la venue du missionnaire dans ces rudes contrées à l'abord desquelles nous nous réunissons après vingt-cinq ans, pour remercier Dieu et féliciter le missionnaire-apôtre qui ont marché sur les traces de l'incomparable et inimitable ouvrier de la première heure.

Vingt-cinq ans de sacrifices

Pour réaliser une pareille devise, il a fallu, vingt-cinq ans durant, puiser à la source du sacrifice le plus complet et de l'amour le plus intense.

Sacrifices du jeune missionnaire quittant les attaches de famille et de patrie pour s'en aller vers les âmes, UT CONVERTANTUR;

Sacrifices de la première fondation de mission de la mort pénible du premier compagnon, de la défection d'auxiliaires, du ridicule, de l'implacable isolement, tous offerts UT CONVERTANTUR;

Sacrifices matériels de la pauvreté, de la faim, du froid intense UT CONVERTANTUR;

Sacrifices de la santé, de la mort même, toujours UT CONVERTANTUR. La croix qui domine le blason de l'évêque des Esquimaux est bien à sa place, en rappelant que toute oeuvre importante doit être appuyée sur le sacrifice, à l'exemple de la grande oeuvre de la Rédemption. L'oeuvre d'évangélisation et de conversion des âmes étant le prolongement de celle de la Rédemption, doit, dans tout l'univers, porter le cachet de la croix, du sacrifice. Et se trouve-t-il champ plus propice que ces pays de glaces, de neiges, de déserts?

Amour de Dieu

Pour consentir ces sacrifices, il fallait aux missionnaires un amour de Dieu sortant des cadres ordinaires, au-delà de toute expression. L'image du Coeur de Jésus au centre rappelle cette condition de l'apostolat. En effet, vénérés Collègues, évêques, prêtres, frères, il fallait aimer Dieu de tout son coeur, de toute son âme, de toutes ses forces; il fallait être enflammé de l'amour parfait de Dieu et vouloir le faire aimer sans mesure, pour se rendre aux extrémités de la terre et entreprendre la conversion, non en masse, comme dans certains pays populeux, mais l'évangélisation individuelle, d'être engloutie dans la matière, véritablement assis à l'ombre de la mort et n'ayant de Dieu, de ses attributs, de ses créations, de ses manifestations, aucune notion.

L'amour de Dieu qui se répand en paroles par la prière du coeur devant le tabernacle d'une ravissante chapelle, d'une splendide église, peut être facile; mais l'amour en action, s'intensifiant chaque jour davantage, malgré les obstacles, malgré, hélas! le ridicule, cet amour touche aux sommets de l'héroïsme.

L'héroïsme de cet amour et le sacrifice qu'il a engendré a permis de qualifier le travail accompli depuis vingt-cinq ans de "plus beau chef-d'oeuvre de la foi catholique au vingtième siècle."

Mgr Charlebois, O.M.I.

Il nous souvient, durant nos années de séjour au Pas de 1915 à 1920, avoir maintes fois reçu les confidences du vénéré Monseigneur Charlebois, l'instigateur de cette fondation chez les Esquimaux. Que de craintes, mais aussi que de confiance! Il a vécu assez pour voir la Préfecture de la Baie d'Hudson se détacher de son propre territoire, puis devenir Vicariat Apostolique. En ces jours de fêtes, notre souvenir reconnaissant se reporte vers cette noble figure, modèle des vertus religieuses et du zèle apostolique. Le Maître a récompensé ses efforts et ses labeurs. Le fleuron le plus beau de sa couronne est, sans contredit, la fondation des missions en pays esquimau.

Progrès consolants

"Evangelizare pauperibus misit me", disait le missionnaire oblat Arsène Turquetil se dirigeant, sur l'ordre de son Supérieur, Monseigneur Charlebois, du Lac Caribou à Chesterfield. Aujourd'hui, devenu vicaire apostolique, il peut ajouter heureux et triomphant: "Pauperes evangelizantur." Nous sommes venus pour entendre cette parole de sa bouche, nous associer à son bonheur et à celui de ses missionnaires. Nous sommes tous émus et transportés devant cette transformation des âmes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: En 1912 aucun prêtre. En 1937, deux évêques, 25 prêtres, 3 frères convers, 5 religieuses, 1,000 chrétiens, 8 missions avec prêtres résidant, 3 dessertes, un hôpital. Un tiers du vicariat — dont la superficie est de plus de deux millions de milles carrés — est évangélisé et la très grande majorité des Esquimaux de cette partie est baptisée. Un deuxième tiers est attaqué et en bonne voie de conversion. C'est le désir intime et ardent du Vicaire Apostolique d'attaquer le dernier tiers avant sa mort et surtout d'y assurer de nombreuses conversions. UT CONVERTANTUR.

Actions de grâces

Pour obtenir de tels résultats, que de moyens divins et humains ont été mis à contribution! Aussi, que d'actions de grâces au Divin Maître qui n'a jamais failli à ses missionnaires, à Marie-Immaculée, la Mère des Oblats, qui toujours entoura ses enfants de sa protection si appréciable, de la "petite Thérèse" qui ne sait rien refuser au "gars normand", comme s'appelait lui-même Mgr Turquetil récemment! Et il vous souvient du ridicule jeté sur les missionnaires par leurs auditeurs, de l'opposition provenant de l'extérieur ou de l'entourage non catholique du missionnaire. Ce fut un peu de terre du tombeau de sainte Thérèse jeté sur la tête des auditeurs esquimaux par le père (alors frère) Girard durant la prédication de son supérieur, qui provoqua en raison de la grande confiance témoignée pour la patronne des Missions, les premières paroles d'appréciation et rapidement la conversion des pionniers de la foi dans le pays. Actions de grâces aux bienfaiteurs connus et obscurs des Missions esquimaudes qui aujourd'hui, sur terre ou au ciel, se réjouissent avec nous tous du progrès accompli. Félicitations renouvelées au Vicaire Apostolique et à tous ses missionnaires, si dignes, si généreux, si méritants! Nos souhaits les meilleurs pour l'avenir. Que Dieu, Marie Immaculée, la "petite Thérèse", tous les saints patrons et protecteurs des missions se rendent à nos demandes durant cette messe d'actions de grâcess célébrée présentement pour la sanctification des missionnaires et de leurs convertis sur terre et leur glorification à tous au ciel!

Jeanne Mance

Au mois de juin 1673, une mourante dictait son testament. C'était à Montréal. La mourante était Jeanne Mance. Le notaire, c'est-à-dire celui qui en faisait l'office, était un Sulpicien, M. Souart. Quand Jeanne Mance eut fait connaître ses volontés: des messes, un don pour le tabernacle, 200 livres pour Soeur Marguerite Bourgeoys, etc., M. Souart lui demanda à son tour un autre don:, le legs de son coeur à Montréal.

Jeanne légua son coeur à Montréal, ou plutôt elle le donna, en même temps qu'à Montréal, à Celui à qui, depuis tant d'années, depuis son enfance, elle l'avait déjà donné: elle demanda que son coeur fût placé sous la lampe devant le Saint Sacrement.

Mme Jeanne Danemarie — ne fallait-il pas une femme pour cet ouvrage? — vient d'écrire l'histoire de ce grand coeur, de ce coeur chrétien, de ce coeur d'apôtre, l'histoire de **Jeanne Mance (1)**.

Si le Canada, le pays qui se souvient, n'a point oublié celle sans qui Montréal n'existerait pas, combien de Français de France connaissent aujourd'hui Jeanne Mance? Mme Danemarie met très heureusement en lumière cette gloire très grande et très pure. Une gloire sortie de cette bourgeoisie croyante, saine, laborieuse, du commencement du XVIIe siècle, à qui la France doit beaucoup, beaucoup plus qu'on ne le dit d'ordinaire.

Regardons, avec Mme Danemarie, ce tableau où "beaucoup de jeunes filles pourront se reconnaitre." Une petite ville de province, Langres; le père, procureur au bailliage; douze enfants: six garçons et six filles; une vie difficile; un rude temps de guerre: la guerre de Trente Ans. Jeanne est née le 12 novembre 1606; elle est la cadette. Elle est jolie, mais de frêle santé. Elle est élevée chez les Ursulines de Langres. De bonne heure elle donne beaucoup de son temps à la prière.

Très tôt la mère meurt, puis le père. Ne cherchons pas ce que fait Jeanne: avec sa soeur aînée, Marguerite, n'est-ce pas elle qui élève les dix frères et soeurs qui les suivent? Et maintenant la maison se vide. Jeanne a 27 ans. C'est le moment où l'ennemi arrive aux portes de Langres et où la peste accompagne la guerre. Jeanne s'enrôle dans la **Confrérie de la charité**; elle soigne blessés et pestiférés.

Quand la guerre et la peste enfin s'éloigneront, l'infirmière aura 34 ans, sa santé sera fortement ébranlée, mais, après cet apprentissage, son coeur attend une autre oeuvre de miséricorde, une grande, qui remplira toute sa vie; il écoute, semble-t-il, s'il entend un appel, l'appel arrive, il arrive de la Nouvelle-France.

On sait quel retentissement eurent en France dans les âmes les **Relations des Pères Jésuites**, sur le Canada, quel bel élan chrétien s'y propagea pour la conversion des sauvages. C'est au matin de Pâques, en avril 1640, dans une rencontre qu'elle eut à Langres avec un chapelain de la Sainte-Chapelle, Nicolas Delobeau, son cousin, que Jeanne Mance connut où était sa vocation. Le 30 mai 1640, elle ferma la porte de sa maison: elle ne devait jamais y revenir.

Mme Damemarie suit Jeanne Mance à Paris, chez ceux qui se passionnent pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France: la duchesse d'Aiguillon, la duchesse de Mantoue, Louise de Marillac, M. Olier, le P. Rapine, Mme de Bullion; elle rappelle le but et l'action de la Société de Notre-Dame de Montréal et la volonté qu'a Mme de Bullion de fonder à Montréal un hôpital et le choix qu'elle fait de Jeanne Mance pour le diriger. Paul de Maisonneuve sera le soldat qui défendra l'île contre les Iroquois.

Le 8 août 1641, Jeanne Mance débarque à Québec, qui n'est encore qu'un village de quelques centaines de colons. Que veut-elle aller faire à Québec? Au milieu des Iroquois? On lui assure que c'est folie. Mais elle résiste, et elle est réconfortée par Mère Marie de l'Incarnation et Mme de la Peltrie. Maisonneuve, dont la traversée avait été retardée, arrive enfin et va prendre possession de l'île. Après un premier hiver passé à Saint-Michel, dans une terre donnée par M. de Puiseaux, deux voiliers et deux petites chaloupes partent le 8 mai 1642 pour Montréal. La petite colonie arrive le 17 devant cette forêt de sapins noirs qui couvrent les pentes. Le débarquement fait, Jeanne Mance et Mme de la Peltrie préparent un autel, le P. Vimont dit la messe et l'Hostie reste exposée tout le jour.

Jeanne est au travail. On bâtit un fort, des maisons, des magasins. On bâtit une chapelle; "autour du tabernacle, comme on n'avait pas de lampes, on suspendit, par des filets, de ces mouches luisantes du pays qui répandent une telle clarté que, tenant l'une d'elles auprès d'un livre on lisait fort bien".

De nouveaux colons arrivèrent; en même temps les Hurons et les Iroquois s'apprivoisaient. On les catéchisait. Des ménages s'établissaient. Jeanne Mance était l'animatrice. Elle était aussi l'infirmière; elle soignait blessés et sauvages; dans le fort, deux chambres étaient réservées aux malades, et bientôt, sur les instances de Mme de Bullion, on se mit à la construction d'un Hôtel-Dieu.

Le village de Villemarie commençait, grossi d'autres arrivants, parmi lesquels Louis d'Ailleboust, sa femme et sa belle-soeur. La vie que l'on mena au fort tout cet hiver fut, au témoignage du P. Vimont, une image de la primitive Eglise. Une fraternité de cinq Frères et de cinq Soeurs avait été établie; au péril de leur vie, car ces bois étaient pleins d'Iroquois, les Frères et les Soeurs faisaient des neuvaines de pèlerinage; ils montaient sur la cime, afin d'y mieux sentir Dieu.

Vie de la primitive Eglise et aussi vie d'épopée, vie de luttes héroïques. 1651, 1652, 1653 furent des années d'horreur. Les Iroquois détruisirent les bourgades des Hurons; ils martyrisèrent les P. de Brébeuf, Lalemant, Garnier, Charbonel. Montréal, coupé de Québec, vivait des heures atroces, entouré d'ennemis. L'hôpital fut à un certain moment bloqué par 200 Iroquois. De 1652 à 1657, sur 70 habitants de Montréal, il y en eut 30 de tués. Jeanne Mance était l'âme de la résistance; elle était la décision; elle envoya Maisonneuve chercher en France du secours. A Québec, on croyait tous les habitants de Montréal exterminés. Mais la petite colonie tenait bon, avec le jeune major Lambert Closse, qui avait dit: "Je ne suis venu à Villemarie que pour mourir pour Dieu."

A la fin de septembre 1653, Maisonneuve revint avec une centaine d'hommes. Les colons purent regagner leurs habitations. La décision de Jeanne Mance avait sauvé la colonie tout entière.

Jeanne Mance voyait clair et voyait haut, et elle voyait et faisait ce qu'il fallait faire. Georges Goyau l'a noté dans ses **Origines religieuses du Canada**: "Jeanne Mance, dit-il, prend au jour le jour les déterminations commandées par les heures de crise. Cette mystique est une politique."

C'est cette mystique et cette politique qui, à l'automne de 1656, envoya de nouveau Maisonneuve en France; elle l'envoya trouver M. Olier et demander des prêtres pour Villemarie, des religieuses pour l'Hôtel-Dieu. Ainsi c'est à elle que Montréal doit les Sulpiciens et les Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche.

Ce sont là des faits, des événements publics. Combien d'autres actes de Jeanne Mance demeurent inconnus, cachés! "Humilité!" Elle a pris ce mot pour devise et l'a gravé sur chacun des jours de sa vie," dit Mme Danemarie.

Jeanne Mance ne pourra pourtant pas cacher la guérison miraculeuse qui lui sera accordée. Le 28 janvier 1657, elle tomba sur la glace; elle eut deux fractures de l'avant-bras droit et le poignet disloqué. Le chirurgien remit en place les os de l'avant-bras, mais il ne remarqua pas l'état du poignet. Deux ans passèrent; Jeanne Mance avait complètement perdu l'usage de son bras droit qui était tout desséché.

En septembre 1658, elle s'embarqua avec Marguerite Bourgeoys pour aller faire diverses démarches en faveur de son cher Montréal. Sur les instances qui lui furent faites, elle consulta les premiers chirurgiens de Paris, mais sans succès. Le 2 février 1659, elle alla entendre la messe au vieux Séminaire de Saint-Sulpice, et M. de Bretonvilliers lui remit la boîte dans laquelle était le coeur de M. Olier; elle l'appuya sur son poignet sans vie: immédiatement la circulation du sang y reprit ainsi que dans le bras; la guérison fut instantanée.

Que de traverses Jeanne Mance eut encore à subir! Le rude voyage du retour, avec la peste à bord; la peste gagnée à soigner les malades; de nouvelles attaques des Iroquois, et les heures émouvantes du glorieux combat du Long-Sault et du martyre de MM. Le Maistre et Vignal; et les soucis d'argent, les difficultés qui, une fois de plus, ramenèrent en France Jeanne Mance et auxquelles mit heureusement fin, l'acte du 31 mars 1663, qui donnait l'île de Montréal aux Sulpiciens.

Maintenant le soir de la journée est arrivé pour cette bonne ouvrière: "L'heure du grand travail est passée, c'est l'heure du détachement, de l'ombre et du silence, l'heure qui appartient tout entière à Dieu seul."

Comme elle avait peint les heures débordantes d'activité, Mme Danemarie peint ces heures du crépuscule où l'âme s'achève dans le détachement de soi-même, où Jeanne Mance est toujours la directrice de l'hôpital, mais où elle laisse à présent les soins matériels des blessés et des malades à des mains plus jeunes que les siennes, et, dans le calme, voit approcher l'éternité.

Aujourd'hui, Montréal a élevé à celle qui, par tout son coeur, fut sa mère, une statue à laquelle chaque année, le 8 mai, les Canadiennes viennent apporter leur hommage. Quand en juillet 1934, la France est venue célébrer avec la Nouvelle-France, le quatrième centenaire du Canada, Henri Bordeaux a salué en Jeanne Mance "l'un des deux anges de Montréal," l'autre étant Marguerite Bourgeoys.

Mme Danemarie a noué agréablement la gerbe de cette belle vie d'apôtre, en y rassemblant tous les épis que l'humilité de Jeanne Mance n'a pu cacher à l'histoire; elle a, en même temps, de toute la puissance de sa sensibilité féminine, pénétré les ressorts de ce coeur plein d'amour pour Dieu et pour les âmes, de cette tête admirablement équilibrée, de cette volonté qui ne connut jamais le découragement, de ce mysticisme qui se traduisait perpétuellement en action. Elle s'était proposé de faire aimer Jeanne Mance: elle l'a fait pleinement.

Jeanne Mance sera-t-elle un jour la patronne des infirmières, comme le souhaite Mme Danemarie? Qui pourrait le dire? Ce qui est certain — et ce livre le prouve excellement, — c'est que Jeanne Mance est définitivement, pour l'histoire, pour tous, ce qu'elle apparut le 30 juin 1672, à la procession pour la pose des cinq premières pierres de l'église de Montréal.

Elle porte sa pierre, sa pierre à l'église, sa pierre à l'hôpital, sa pierre à toute la Nouvelle-France. De ses mains, de sa tête, de son coeur, de toute son âme, elle a bâti.

Charles BAUSSAN.

—(La Croix).

(1) Jeanne DANEMARIE: L'infirmière exemplaire, Jeanne Mance, au Canada (1606-1673), collection "Idéalistes et Animateurs". Prix: 8 francs. Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIIIe.

UN PROFESSEUR DIT: C'EST UNE PLAISANTERIE

Les Canadiens ne décideront pas eux-mêmes si leur pays participera ou non à la guerre.

LAC COUCHICHING, Ontario — Le Canada participera à la prochaine guerre, derrière le gouvernement britannique, selon M. F.-H. Underhill, professeur à l'Université de Toronto. Il a fait cette déclaration devant les membres de l'Institut d'économie politique. Dire que les Canadiens décideront eux-mêmes si le Canada participera à la guerre ou non est une plaisanterie. Evidemment, dans certains milieux, il y aura de la casse, mais qu'on se le tienne pour dit: la décision est prise. Le Canada participera à la prochaine guerre appuyant la Grande-Bretagne.

La nouvelle politique du gouvernement et sa propagande hypocrite puent au nez. Son affirmation qu'il n'a pris aucun engagement et que les Canadiens décideront de la participation du Canada à la guerre donne simplement la nausée. Le gouvernement a décidé de participer à la prochaine guerre, mais il estime préférable de ne pas le dire.

M. Underhill voit la propagande hypocrite se dessiner. D'abord, pourquoi l'ancien premier ministre, M. Bennett, approuve-t-il les crédits de défense de $35 millions? Pourquoi parle-t-on aussi de gouvernement d'union. Quel est le ton des discours de certains professeurs d'université et des ministres de l'Eglise unie?

Dans son opinion, les Etats-Unis appuieront aussi la Grande-Bretagne. Il croit que le Canada doit fortifier les bonnes relations de ces deux pays, tout en évoluant plutôt vers Washington.

Le consul de France à Vancouver transféré à Changhaï

M. Paul Augé, consul de France dans l'Ouest canadien va quitter Vancouver le 4 septembre pour Changhaï, Chine, où il va remplir le poste de premier consul adjoint au consulat général de France.

Une église en acier

On a déjà des maisons en acier, aux Etats-Unis. Voici que cette formule de construction tend à être adaptée aux édifices du culte, en Europe cette fois.

On annonce, en effet, de Prague qu'une église des plus modernes vient d'être édifiée en Tchécoslovaquie, à Mahrisch-Ostrau: elle est dans tous les cas la première de son espèce en ce pays. Toute sa structure est intégralement en acier.

Elle est de dimensions importantes, puisque sa nef centrale peut contenir 2,000 personnes assises. Un clocher de métal contient une cloche qui pèse 3 tonnes.

La première église en acier a été construite, croyons-nous, dans la ville allemande d'Essen, il y a six ans.

Orthographe amusante

Voici un petit jeu auquel pourront se livrer les plus jeunes et qui constitue en même temps, pour eux, un excellent exercice de prononciation française.

Il s'agit de dire assez vite et sans les estropier, les phrases suivantes:

Ils résident à Paris, chez le résident d'une cour étrangère.

Ils négligent leur devoir, je suis bien moins négligent qu'eux.

Nos intentions sont que nous intentions ce procès.

Ils expédient leurs lettres avant le jour de l'an; c'est un bon expédient.

Je vis ces vis.

Il est de l'est.

Mes fils ont cassé ces fils.

Les poules du couvent couvent.

Cet homme est fier. Peut-on s'y fier?

Saint-Boniface

A la Cathédrale

Retraite

Monseigneur le Curé a de nouveau recommandé le succès de la retraite aux prières des paroissiens. Comme on le sait, cette retraite sera prêchée par le célèbre Père Lelièvre.

A l'Archevêché

MM. les abbés Rocan et Bernard sont revenus de leur voyage à Fort Churchill. Ils ont été vivement touchés des belles fêtes auxquelles ils ont assisté. Son Excellence Mgr Yelle, qui a fait le voyage jusqu'à Chesterfield, arrivera cette semaine.

Au dire des voyageurs, la petite église-cathédrale était littéralement bondée lors de la messe pontificale. Un bon nombre de matelots des bateaux anglais dans le port s'étaient joints au groupe des fidèles habituels et des excursionnistes. Plusieurs des voyageurs se sont rendus jusqu'à Flin Flon.

Mort de Mlle Yvette Rocan

Mlle Yvette Rocan, fille de Maxime Rocan, décédé il y a plusieurs années, est morte la semaine dernière à Saint-Boniface. La défunte vivait avec sa mère, rue de la Morénie. Elle avait été malade depuis plusieurs mois et durant ces dernières semaines la maladie dont elle souffrait s'était aggravée.

La défunte appartenait à une des plus anciennes familles de Saint-Boniface. Elle est morte à l'âge de 29 ans. Ses belles qualités morales, son dévouement et sa charité l'avaient rendue chère à ses amies et à sa famille.

Les funérailles ont eu lieu jeudi au milieu d'un vaste concours de parents et d'amis. M. l'abbé Elie-B. Rocan, curé de Sainte-Agathe, a chanté le service, assisté des deux RR. PP. Dussault, O.M.I., cousins de la défunte. L'inhumation s'est faite dans le cimetière de la cathédrale.

Nos sincères condoléances à Mme Rocan et aux membres de la famille si durement éprouvée.

A l'hôtel de ville

M. J.-B.-O. Leclerc, employé en charge du bureau de l'évaluation, a reçu des félicitations et des bons souhaits du conseil à l'occasion de l'anniversaire de ses trente années au service de la ville.

Pique-nique des descendants de Lagimodière-Gaboury

A l'occasion du 131e anniversaire de l'arrivée de Lagimodière et de Marie-Anne Gaboury au Manitoba, le comité a décidé de tenir un grand pique-nique à Saint-Vital, le 29 août, au bout de la ligne des tramways, chemin Sainte-Anne.

La ligue des vacances

La nouvelle du départ de son directeur, M. l'abbé Emilien Lévêque, est venue jeter une note de regret et de tristesse dans l'organisation. Cependant M. l'abbé Lévêque s'en va en France à l'Université de Lille, suivre les cours de sociologie, et fort des sains principes de cette science, il nous reviendra avec plus de dévouement que jamais.

Malgré cela, les activités de la ligue se sont continuées et se continuent. Durant les semaines passées, plusieurs groupes ont été passés une semaine au camp Morton et au camp des Scouts, où l'air vivifiant du grand lac Winnipeg a été aspiré à pleins poumons.

Les amusements sur le terrain du parc Provencher se continuent et quelques excursions sont en projet. La question à l'ordre du jour est celle des retraites pour grands et petits qui clôtureront ces activités.

PETITES NOTES

Dimanche dernier, à l'église belge du Sacré-Coeur, le R. P. Willibrord, fils de M. l'échevin Van Elslander, célébrait la sainte messe. Depuis sept années il était absent de Saint-Boniface où il était né en 1903. Après avoir été élève de l'école Provencher et du Collège de Saint-Boniface, il avait été achever ses études en Belgique, où il fut reçu prêtre en 1936, et ensuite envoyé en Cologne.

• • •

M. et Mme J.-E. Turenne annoncent les fiançailles de leur fille aînée, Marie-Ange Turenne, avec M. Edouard Fry, fils aîné de Mme H. Fry et de feu M. William Fry. Le mariage aura lieu en la cathédrale de Saint-Boniface, le 11 septembre, à 8 heures.

• • •

Cercle Ouvrier St-Joseph

Assemblée mensuelle du 17 août 1937

M. le Président annonce que la distribution des prix aux gagnants dans notre concours de Jardins et Parterres sera faite par MM. I. Villeneuve et le professeur F.-W. Brodrick qui ont eu l'amabilité de nous honorer de leur présence. M. le professeur Brodrick se dit heureux de nous rencontrer; il nous assure de son intérêt à nos concours annuels, félicite ceux qui y ont pris part et, après quelques remarques opportunes à l'adresse des concurrents, invite tous les membres du Cercle à suivre leur exemple et à concourir l'an prochain.

M. I. Villeneuve ajoute ses félicitations et encouragements à ceux de M. Brodrick; il donne des détails sur la manière dont les points sont alloués aux différentes entrées et suggère que pour l'an prochain les jardins soient classés en deux catégories, l'une pour les grands et l'autre pour les petits jardins. Cette année, tous les jardins visités sont très beaux et la grandeur de ceux-ci a beaucoup influencé les juges dans l'adjudication des points. Comme la qualité était presque partout la même, il serait préférable que ces deux catégories soient établies à l'avenir.

M. Villeneuve donna alors les points mérités par chaque entrée, ainsi que les points et les noms des gagnants dans chaque catégorie du concours et M. le professeur Brodrick présenta les chèques à chacun de ceux-ci. Les noms et les détails suivent:

Jardins

E. Sourisseau, 154, rue de la Seine, 96 p.; A. Sourisseau, 160, rue de la Seine, 96 p.; 1er et 2e prix divisés, $5.00 chacun.

Aug. Godard, 202, rue Dumoulin, 95 p., 3e prix, $3.00.

Frs Simon, 360, rue Notre-Dame, 93 p., 4e prix, $2.50.

V. Masson, 294, rue des Meurons, 92 p., 5e prix, $2.00.

D. Decuypère, 562, rue de la Morénie ,89 p., 6e prix, $1.50.

Pelouses

Art. Tétreault, 518, rue Langevin, 93 p., 1er prix, $5.00.

Ed. Lévêque, 477, rue Saint-Jean-Baptiste, 92 p., 2e prix, $4.00.

E. Courbil, 91 p., mention honorable.

Parterres

Magloire Rémillard, 554, rue de la Morénie, 92 p., 1er prix, $5.00.

E. Courbil, 471, rue Ritchot, 91 p., 2e prix, $4.00.

D. Ledoyen, 560, rue de la Morénie, 89½ p., 3e prix, $3.00.

Ch. Vouriot, 155, rue Bertrand, 87 p., 4e prix, $2.50.

L. Rey, 196, rue Notre-Dame, 86 p., 5e prix, $2.00.

Ed. Lévêque, 477, rue Saint-Jean-Baptiste, mention honorable.

Un vote de remerciements est unanimement adopté à l'égard de M. le professeur F.-W. Brodrick et M. I. Villeneuve pour le gros travail d'inspection et d'adjudication qu'ils ont fait dans ce concours.

Un vote de remerciement est également adopté à l'égard des généreux donateurs des prix distribués aux gagnants de ce concours, et dont les noms suivent: Mgr W.-L. Jubinville, MM. les abbés Boulet et Decosse, le Rév. Frère Jos. Bruns, son honneur le maire G. McLean, M. le Dr D. Collin et MM. J.-A. Desjardins, O. Faille, la Compagnie Toupin, la Crémerie de Saint-Boniface et le Cercle Ouvrier.

M. le Président ajoute ses félicitations à celles de MM. les Juges à l'adresse des membres qui ont pris part à ce concours annuel et en exprime sa grande satisfaction. Il nous dit aussi qu'il est content du fonctionnement de notre Cercle. Cependant il nous dit constater que celui-ci est rendu à un point très critique dans son existence, non qu'il est sur le point de défaillir, mais qu'il n'avance plus et se maintient seulement au point de vue nombre. Cela est dû très probablement au manque d'intérêt, d'enthousiasme ou d'initiative des nôtres, et il est grand temps de soumettre des idées et des intérêts nouveaux à l'attention de tous nos membres, afin de les stimuler et par là même de travailler à l'avancement de notre Cercle. Nous existons depuis 1929 et aujourd'hui comme au premier jour, nous sommes hébergés par notre bonne Commission Scolaire et nos bons Frères qui, actuellement, sont assez à l'étroit pour nous demander un jour ou l'autre de bien vouloir faire place aux enfants d'école. Aussi M. le Président annonce qu'il serait grand temps que nous ayons un chez-nous, une salle, quoi! L'exécutif, depuis deux ans, mais surtout depuis deux mois, a sérieusement étudié cette question et, après discussions et arrangements avec les autorités du diocèse, est prêt à envisager les dépenses nécessaires pour que nous ayons nos propres salles dans le haut du garage de l'évêché, lequel S. E. Mgr E. Yelle est prêt à nous céder, et votre exécutif vous recommande l'exécution immédiate de ce projet. A vous donc de le discuter et de l'approuver ou de le rejeter.

M. le secrétaire explique le plan de la salle qui, une fois terminée, se composera d'une grande salle de 30 x 40 pieds pouvant accommoder facilement 300 personnes assises, d'une estrade de 10 x 10 pieds avec cuisine en arrière de même grandeur, d'une salle de comité de 10 x 20 pieds et d'une bibliothèque de 10x12 pieds, en plus des cabinets d'aisance. Le coût du tout, incluant escalier à l'extérieur, plombage, système de chauffage, d'éclairage et d'égout, ainsi que tous les matériaux de construction, serait de $1,800 environ; mais comme nos finances ne nous permettent pas cette dépense, nous pourrions nous accommoder, pour quelque temps, d'une salle pas complètement finie, mais bien convenable, et ceci sans augmenter le montant de notre cotisation annuelle de $1.00. Nous pourrons subvenir aux dépenses d'entretien de cette salle proposée qui, non finie, nous reviendrait au montant approximatif de $1,500.00.

Les détails donnés, ce projet est discuté longuement et, après récréation de 10 minutes accordée aux assistants afin qu'ils puissent se consulter les uns les autres, elle est reprise vigoureusement et l'enthousiasme est si grand qu'une motion, règlementairement proposée et secondée, est adoptée, donnant autorisation à l'exécutif d'accepter l'offre des autorités de l'évêché, approuvant le projet de la salle, à l'usage et sous le contrôle du Cercle Ouvrier Saint-Joseph tel que présenté et autorisant l'exécutif à mettre ce projet à exécution.

Un vote de félicitations au comité exécutif, pour le bon travail fait dans ce projet, est adopté à l'unanimité.

Les prix de notre rafle mensuelle sont gagnés par MM. J.-B. Lavallée et Azarie Leblanc.

Le secrétaire.

Tiers-Ordre de Saint-François

N. B.—1: le 1er septembre étant le premier mercredi du mois, c'est alors qu'aura lieu la réunion mensuelle: donc aujourd'hui en huit. On y donnera l'absolution générale de la fête de saint Louis, roi de France (25 août).

2: La réunion des Novices du 18 août était assez bien suivie. Environ 25 Tertiaires y prenaient part. On y a expliqué l'Office des Tertiaires. La Patronne du mois proposée était sainte Claire d'Assise (fête le 12 août).

3: Que les Tertiaires ne perdent pas de vue la vêture du mois d'octobre et soignent activement pour de nouveaux membres. Que tous prennent cet avis comme adressé à chacun personnellement. C'est un devoir à remplir auprès d'un enfant, un ami, une connaissance, et l'âge de 14 ans suffit d'après la Règle.

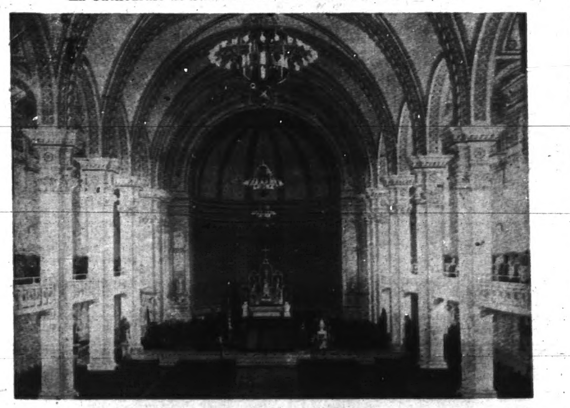
• • •

Le Tiers-Ordre et les oeuvres sociales

A leur sujet, Pie X s'exprima ainsi dans ses Lettres Apostoliques du 8 septembre 1912: "Il ressort clairement que le Tiers-Ordre a été institué pour amener les Tertiaires à suivre les préceptes de la perfection évangélique. Par conséquent, les Congrégations du Tiers-Ordre, comme telles, s'abstiendront rigoureusement de se mêler d'affaires civiles ou purement économiques. Autrement qu'on le sache bien, elles agiraient contre les principes de leur institution et feraient opposition à Notre Volonté. Néanmoins les Tertiaires mériteront bien de la religion si, après s'être enrôlés dans les sociétés catholiques, ils s'efforcent individuellement de poursuivre le but spécial que chacune d'elles se propose. Il ne leur est pas non plus interdit de s'occuper d'action sociale, dans le sens où elle a été approuvée par le Siège Apostolique. Mais il faut éviter que le Tiers-Ordre ne s'ingère dans le domaine propre à ces sociétés ou n'adopte pour soi la fin particulière de chacune d'elles." — Voilà donc bien définie la place des oeuvres dans le Tiers-Ordre.

A ce sujet, il est à remarquer que les défenses pontificales ne concernent pas les oeuvres établies dans les Fraternités pour l'avantage de leurs membres: telles les "Caisses d'épargne," "les Caisses de secours mutuel," les fondations en faveur des trépassés. Celles-ci, selon l'interprétation généralement donnée, restent toujours permises.

La Cathédrale de Saint-Boniface dans sa nouvelle toilette



La cathédrale de Saint-Boniface a subi dernièrement un nettoyage intérieur complet et le renouvellement de ses peintures décoratives. On la voit ici toute pimpante dans sa nouvelle toilette. La population a généreusement contribué par son travail volontaire et par ses dons à ces importants travaux.

Nouvelles de la Grotte de Notre-Dame de Lourdes à Saint-Boniface

Pendant la semaine du 15 au 22 août le nombre des visiteurs était particulièrement grand, surtout sur le soir. On les voit s'agenouiller devant la Grotte et au Calvaire et y prier avec une dévotion touchante. Samedi matin, 21, nombreuses étaient les personnes qui assistaient à la messe de 8 h. à la Grotte et communiaient. Quelques-unes venaient expressément remercier la Sainte Vierge des grâces reçues.

Le R. P. W. Van Elslander

Dimanche soir, 22, il y avait environ 180 personnes qui assistaient au salut du T. S. Sacrement, donné par le jeune Père Willibrord Van Elslander, Capucin. Il est né à Winnipeg, mais ses parents flamands demeurent depuis longtemps à la paroisse belge de Saint-Boniface. Après une absence de 7 ans parmi les Capucin belges, il est revenu de Belgique avec le P. Masseo qui restera également au Canada après avoir été missionnaire aux Indes Orientales pendant 12 ans. La dernière année ils l'ont passée en Pologne pour être utiles aux Polonais du pays.

Premier prêtre sorti de la colonie belge de Saint-Boniface, le P. Willibrord a chanté sa messe d'honneur à dix heures assisté du P. Pierre comme diacre, du P. Gérulphe comme sous-diacre et du P. Eleuthère comme prêtre assistant; le P. Masséo a prêché le sermon de circonstance sur la dignité du prêtre, tandis que le P. Damase, curé de la paroisse, dirigeait le chant.

L'église et le maître-autel surtout, étaient décorés avec goût; le prédicateur a fait pleurer les assistants qui étaient aussi nombreux que l'église pouvait en contenir; le chant était merveilleux; à l'offrande, quand tous venaient vénérer la patène, une image-souvenir du jeune prêtre fut donnée à chacun. Parmi les assistants on remarquait le R. P. Béliveau, recteur du Collège où le jeune Père avait fait ses humanités, et le maire de Saint-Boniface, M. McLean, vu que le père du jeune prêtre est membre du conseil communal. Un banquet donné par la famille a suivi la grand'messe, à 12 h. 30 et les principaux invités y ont pris la parole: le R. P. Damase, curé, le R. P. Béliveau, recteur, M. McLean, maire, M. Rodts, président du conseil d'église, auxquels le R. P. Willibrord a finalement répondu. Tous ont parlé avec beaucoup d'à-propos.

HISTOIRE DES APPARITIONS

3.—On veut interner Bernadette: le curé intervient; Mgr Laurence. — Les âmes chrétiennes sont remuées plus profondément que jamais. Le commissaire de police constate dans son rapport du 27 mars les allées et venues perpétuelles d'une foule **qui**, à la Grotte, prie, dépose ses cierges et ses aumônes.

Le préfet y trouve nettement le délit de culte en un lieu non autorisé. Il constate que le clergé n'ose plus condamner Bernadette ou s'en moquer comme auparavant. Il veut agir lui-même, dans son impatience d'obtenir une solution que l'absence de l'évêque, retenu à Garaison, ne lui permet pas d'espérer immédiate. Il en avertit les vicaires généraux et le curé de Lourdes convoqués chez lui, et ne pouvant arrêter Bernadette pour délit de mensonge et d'escroquerie, il a le désir de la faire interner, comme hallucinée malade, à l'hospice. A cet effet, il la fait examiner le 27 mars à l'Hospice de Lourdes par les trois docteurs Ballencie, Lacrampe et Peyrus.

Ceux-ci déclarent en leur rapport du 31 mars: "Que si l'enfant déclare se bien porter, bien manger, bien dormir, n'avoir pas éprouvé de crises nerveuses, elle est cependant asthmatique... Elle **a pu être** victime d'une hallucination. Un reflet lumineux a **sans doute** frappé son attention. La maladie que **nous croyons pouvoir attribuer** à Bernadette ne fait courir aucun risque à sa santé."

Voilà bien des doutes et bien des peut-être. On n'enferme pas quelqu'un avec des affirmations si peu probantes.

Le curé Peyramale, défenseur du pauvre et du faible, s'est levé: "Si vous emmenez cette enfant, vous me passerez auparavant sur le corps."

M. le préfet n'ose plus en courir le risque. Bernadette demeure libre.

(A suivre)

WASHINGTON — Quatre aviateurs russes sont arrivés à Barrow, Alaska, venant de Sibérie, pour participer aux recherches de Sigismund Levaneffsky et ses cinq compagnons, perdus depuis plus d'une semaine.

Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

Comment la fille de Jaurès se fit religieuse

Jaurès venait de rentrer de la Chambre, où il avait remporté un vif succès. Il avait parlé de déchristianiser la France et, dans son orgueil incommensurable, il croyait avoir abattu à tout jamais vingt siècles de foi et de civilisation catholique.

Il se voyait déjà le chef incontesté de la libre-pensée. De sa demeure il avait banni tous emblèmes et tous livres religieux. Il avait écarté de son foyer ceux de ses parents qu'il considérait comme ayant des idées rétrogrades. Près de sa fille, Germaine, il avait placé Mlle Verdelot, normalienne érudite, très anticléricale, et avait chargé cette dernière de détruire en elle tous vestiges de sa foi enfantine.

Dans le vaste fauteuil de son cabinet de travail, où il se reposait de son triomphe, il songeait à sa fille, alors âgée de vingt ans, dont il était très fier, et qu'il considérait comme une femme accomplie. Dans son for intérieur, il se faisait un plaisir de la présenter comme le fruit de l'indépendance, de la libre pensée, quand tout à coup la porte s'ouvrit.

Mlle Jaurès entra. Après avoir demandé à son père s'il n'était pas trop fatigué de la séance de la Chambre, elle lui dit qu'elle serait heureuse de passer la soirée seule avec lui.

—Pourquoi ce goût de la solitude? s'écria-t-il, ne serait-il pas préférable au contraire de recevoir du monde, afin que tu puisses choisir le compagnon de ta vie qui devra partager avec toi les bons et les mauvais jours?

—Vous ne serez donc pas, répliqua-t-elle avec un joli sourire un père barbare imposant à sa fille un époux de son choix, ou combattant violemment une inclination sérieuse et motivée.

—Quand même je voudrais être un père barbare je ne pourrais pas, dit-il, tu es majeure et libre de ton choix. Ce choix, l'aurais-tu déjà fait? Si oui, cela expliquerait les refus que tu as, jusqu'ici, opposés aux prétendants à ta main qui se sont présentés.

—Oui, père, répondit-elle franchement.

——Et quel est ce préféré?

—Celui dont on ne parle qu'à genoux.

Et, s'étant agenouillée, elle prononça ces simples mots:

—Je voudrais me consacrer à Dieu dans la vie religieuse.

Devant cette déclaration, à laquelle il était loin de s'attendre, Jaurès pâlit, mais, se ressaisissant et vainquant l'angoisse qui l'étreignait, il demanda:

—Depuis quand penses-tu à ce projet?

—Depuis trois ans.

—Comment cette idée t'est-elle venue?

—Il y a quatre ans, répliqua-t-elle, nous nous promenions, Mademoiselle et moi, dans la campagne. Sur une route déserte, nous vîmes un calvaire brisé. Le Christ était en morceaux. J'en recueillis les débris, et sur la marche de pierre, je refis le Christ, aidée de Mademoiselle. Bientôt le Christ se trouva complètement reconstitué au pied même de la croix dont on l'avait arraché. Comme je contemplais ce travail, d'un violent coup de pied, Mademoiselle dispersa à nouveau les morceaux. Je ne dis rien. A partir de ce moment, je sentis naître en moi des idées qu'on n'y avait pas jetées. Il me suffit de sentir le parfum d'une fleur, de lever les yeux au ciel, de suivre le vol d'un oiseau pour comprendre qu'il y a au dessus de nous une intelligence et un amour infinis, et par conséquent un Dieu bon et charitable. Je compris aussi que la mort ne pouvait pas être un sommeil éternel, et que, sous notre enveloppe mortelle, brûlait une flamme qui ne pouvait s'éteindre jamais. Je pensais à vous, père, et j'y pensais avec tristesse. Je revoyais le Christ brisé. Dans ses douleurs, je sentais une force infinie et je demandais à Dieu de m'associer à ses douleurs pour vous rendre la lumière, que je crois être l'unique vérité. Pour vous obtenir de l'aimer, comme je l'aime, je veux être à lui pour toujours.

Lorsque sa fille se fut retirée et qu'il se vit seul, Jaurès sentit que tout s'écroulait autour de lui.

Il avait voulu déchristianiser la France, et il n'avait pas déchristianisé son foyer. Il avait encouragé et exalté la destruction des calvaires; et le Christ, qu'il venait d'outrager, se vengeait dans le coeur de sa fille des trésors de bonté et de charité, et en faisant d'elle l'une de ses privilégiées.

Alors il comprit combien sont insensés ceux qui ont la prétention de chasser Dieu de nos coeurs et de nos pensées, et qui se refusent à croire en un Tout Puissant mystérieux et sublime.

Comte Alfred de la Roche-Aymon.

Evitez le surmenage

Que de variétés de fatigue aiguë l'on peut, mes chères lectrices, ranger sous cette rubrique! Depuis celle de l'intellectuelle, veillant toute la nuit sous la lampe, en passant par le travail de force de la paysanne ou de l'ouvrière d'usine, la tâche incessante de la mère de famille dont le fameux "cumul" ne sera jamais régi par aucune loi, pour atteindre la femme du monde astreinte à de multiples exigences de protocole, la directrice d'oeuvre, condamnée bénévole à une besogne surhumaine, quelle dépense d'énergie chez un être que l'on a qualifié de "faible"!

Les conditions matérielles et sociales de la vie actuelle ont amplifié, exagéré cette usure des forces nerveuses. Et, bien que le type classique de la "vieille dame" soit en train de disparaître parce que chacune de nous veut rester jeune en dépit des années, il n'y a qu'à regarder auteur de soi pour déceler sur les visages les stigmates douloureux d'un surmenage intensif, qu'il soit d'ordre physique ou cérébral.

Vous me direz qu'on n'arrange pas toujours son existence à sa guise. Je le sais parfaitement. Mais, si nous nous livrons à un petit examen de conscience, est-ce que nous ne découvrons pas que très souvent nous sommes les propres artisanes de cet excès d'agitation, de ce gaspillage de nos réserves vitales?

Encore une fois, regardez autour de vous: on ne marche pas, on court; on ne parle pas, on crie; on ne fait pas une chose en son temps, mais dix; on entreprend cent besogens diverses, on vit au dehors, on ne dort plus, on veut tout voir, tout savoir, tout lire. Et, lorsque le repos serait absolument indispensable, on se presse au cinéma, et l'on perd l'habitude du sommeil salutaire. Le résultat de ce déplorable système, vous le connaissez: yeux battus, bouche amère, traits crispés, teint jauni, cheveux ternes et rares. A ce triste tableau, viennent s'ajouter le changement l'humeur, l'irascibilité, sombrant parfois dans la dépresssion nerveuse, la neurasthénie grave. Quels remèdes apporter à un tel état?

Là, comme partout, agir préventivement: dès qu'on se sent débordé, dès qu'on a l'impression qu'on ne domine plus ses nerfs, que la lassitude envahit tout l'être, s'astreindre au calme et à la sérénité, diminuer si possible la somme de travail en ne conservant que l'essentiel.

Ensuite, se réserver dans la journée quelques instants de détente, de répit.

Pendant ces loisirs que vous ferez plus ou moins longs selon vos possibilités, contraignez-vous à demeurer souriante, alongez-vous, fermez les yeux, ne faites rien sinon un ouvrage facile: tricot, broderie au point de croix, etc. Les privilégiées qui ont une petite maison à la campagne pourront refaire chaque semaine leur provision de grand air. Nous hésitons souvent à nous réinstaller pour un "week-end", à fuir la grande ville, et pourtant de quelles ressources seraient, pour notre bonheur, pour le bonheur de notre entourage, ces quarante-huit heures passées dans la saine atmosphère des champs!

Se coucher tôt, à des heures régulières, se lever de même, faire attention à la nourriture, doser, équilibrer avec le même souci le travail et les distractions, sont les éléments essentiels d'une vie sage, bien ordonnée.

Enfin, si, après un "coup de collier" inévitable, la fatigue vieillit le visage de façon anormale, voici un traitement simple et peu coûteux pour revivifier et éclaircir l'épiderme en détendant les traits, et réparer le corps lassé:

1. Appliquer une compresse chaude sur la nuque, tandis qu'à l'aide d'une grosse éponge imbibée d'eau presque bouillante, fortement additionnée de sel marin, on lotionnera amplement les reins, les hanches, l'épine dorsale.

2. Remplir une cuvette d'eau bouillante. Se pencher dessus en recouvrant la tête d'une serviette éponge. Demeurer dans cette position pendant six à sept minutes, jusqu'à ce que la figure soit ruisselante de sueur. Sécher, puis étendre un masque au jaune d'oeuf que l'on conservera pendant un quart d'heure. Rincer ensuite à l'eau tiède, à laquelle vous aurez ajouté un peu de borate de soude.

N'attendez jamais, pour vous reposer, d'avoir atteint la zone de surmenage!

La curabilité est presque immédiate si, toutes affaires cessantes, nous allons "au vert" pendant quelques heures ou quelques jours, dès les premiers symptômes de fatigue. Par contre, si nous persévérons, si nous nous contraignons, si nous passons outre à ce premier signal de la nature, des phénomènes secondaires apparaissent bientôt qui compliquent les choses. Nous mettons alors proportionnellement toujours plus de temps à nous ressaisir pour avoir voulu forcer les lois de la vie.

La fatigue se guérit vite et naturellement; le surmenage est long et pénible à surmonter, telle est la règle. Alerte donc et sachons nous arrêter à temps!

Votre cou

Bien des femmes consacrent des soins minutieux à leur visage et négligent leur cou.

Votre mimique imprime peu à peu des rides à votre visage, de même les mouvements de la tête feront le même effort sur votre cou. La pesanteur attire et fait tomber les tissus, aussi bien au cou qu'au visage. Enfin l'obésité qui vous sculptera des bajoues fera dans votre cou des bourrelets et un double menton.

Je vous effraye en énumérant les désastres qui peuvent abîmer votre cou? Si je le fais, ce n'est pas sans but, car votre vigilance peut arrêter cette cascade de malheurs. Mais il faut y penser et ne pas arrêter vos soins au niveau de votre menton.

La culture physique du cou ne se fait pas en tordant sa tête en tous sens; l'effort n'est pas assez considérable et, de plus, vous favorisez la production de rides.

Posez simplement vos deux mains sur le front et appuyez dessus avec force en résistant à la fois avec la tête et les bras. Vous verrez vos muscles du cou se contracter. Posez de la même façon vos mains tout autour de la tête et faites des appuis répétés.

Sans bouger la tête, vous réaliserez ainsi une excellente gymnastique du cou. Et n'oubliez pas le mouvement pour le peaucier du cou: en appuyant le menton, sur la main, elle-même soutenue par le coude posé sur une table.

Joyeuse Fête

26 août

Ernest Dionne, Saint-Joseph.

27 août

Thérèse Gagnon, La Broquerie.

29 août

Yvonne Leverrier, N.-D. de Lourdes.

Hector Boulet, Dunrea.

Armande Cormier, La Salle.

31 août

Pauline Carrière, La Broquerie.

RECETTES

Limonade "Rose" pour 5 personnes

- 2/3 de tasse de jus de citron
- ¾ de tasse de jus de cerises en boîte
- ¾ de tasse de sirop de maïs.
- 1 chopine de "gingerale"
- Cubes de glace.

Mélangez le jus de citron, de cerises et le sirop de maïs. Au moment de servir ajoutez le gingerale. Versez dans de grands verres à limonade et ajoutez des cubes de glace.

Gâteau de cirque

Vous êtes maintenant curieuse de savoir comment se prépare le gâteau de cirque n'est-ce pas? C'est amusant à faire et pas malin du tout.

Faites un simple gâteau blanc à deux étages et recouvrez d'une belle crème au chocolat. Prenez ensuite des petits animaux de biscuits et faites les tenir debout autour du gâteau tout comme un "Merry-go-round." Coupez un bout de ruban de 6 pouces de longueur pour chaque petit animal et attachez-le à un bâton de crème par un petit bout de ruban. Piquez le bâton dans les sandwiches aux fruits et les wafers au chocolat. Essayez ça mais ne m'en donnez pas de nouvelles, car je suis assurée d'avance que vous aurez un succès monstre lors de votre réception enfantine.

Sandwiches aux fruits

Hachez en quantités égales des figues en conserves et du gingembre en conserves avec une demi quantité de raisins. Ajouter du sirop de figues en mélange avec la pâte et étendre entre les doigts de pain blanc. Garnir de fragments de gingembre en sucre.

Wafers au chocolat

Mélangez une tasse de sucre à confiserie, deux cuillerées à table de lait, quelques gouttes de vanille et une pincée de sel à une pâte légère saupoudrée de deux cuillerées à table de cocoa. Etendez sur chaque wafer en couche mince et servez à découvert ou avec un second wafer en couverture formant un biscuit sandwich.

Tomates frites

- 6 tomates
- 2 c. à table de beurre fondu
- Sel et poivre.

Choisir des tomates de grosseur uniforme, les trancher ¾ de pouce d'épaisseur. Saler et poivrer et faire frire dans une poêle beurrée. Tourner une fois et servir avec n'importe quelle viande.

Pommes de terre duchesse

Prendre 2 tasses de patates pilées, y ajouter deux cuil. à table de beurre, ½ cuil. à thé de sel, les jaunes de 3 oeufs légèrement battus. Mouler de façon fantaisiste en paniers, pyramides, etc., couvrir avec les blancs battus et faire brunir au fourneau.

- 1 gros citron
- 2 c. à table de sucre
- 1 chopine d'eau.

Pelér le citron, le presser pour bien extraire tout le jus, ajouter le zeste, le sucre et verser l'eau bouillante. Couvrir et laisser refroidir. Servir avec de la glace.

Le Coin des Jeunes

◆ ◆ ◆

Le désir d'une maman

Dans mon courrier, l'autre jour, j'ai remarqué la lettre d'une maman.

—Vos causeries, écrivait-elle, touchent à un grand nombre de sujets pratiques dont mes enfants tirent bon profit... Ne voudriez-vous pas, un de ces jours, leur parler de la politesse?

Vous parler de la politesse! chers enfants, quelle idée! et pour vous quel étonnement!

Qui donc oserait prétendre que vous en méconnaissez les règles faciles et les aimables devoirs?

Osez répondre tout net: "Personnel!"

Et néanmoins laissez-moi vous en faire l'aveu: Je comprends ce qu'il y a de légitime, de nécessaire et même d'urgente actualité dans le désir exprimé par notre correspondante.

Car, si vous vous montrez respectueux à l'égard de vos supérieurs, déférents pour vos maîtresses, attentionnés envers vos parents, c'est parce que vous obéissez à un devoir d'éducation; on dirait que vous avez alors une délicatesse, une grâce, voire une politesse presque natives.

Mais... entre compagnes d'études, dans vos relations amicales, et surtout entre frères et soeurs... vous surveillez-vous en paroles, en gestes, en toutes manières, avec cette même tenue, avec cette affabilité qui font de vous, devant vos supérieurs, des enfants accomplis? Pour tout dire, ne manquez-vous pas souvent, trop souvent, à la politesse?

Voilà les cas particuliers que visait sans nul doute la pensive maman; c'est là qu'elle a dû remarquer des manquements, des défaillances.

On reconnaît couramment que la politesse est le charme des relations sociales.

Ce charme ne sera-t-il pas plus intime plus parfait si l'aménité du ton et des manières s'impose et s'épanouit tout d'abord dans la famille?

Alors vous n'entendrez plus le mot vulgaire, l'apostrophe banale, l'interjection voisine de la trivialité qui, dans un moment d'humeur, volent sur les lèvres...—mettons d'un aîné— et interposent dans le dialogue leurs petites laideurs.

Vous les aurez remplacés par les mots pleins de douceur et les tout bons sourires qui fusionnent les âmes.

Et si, de la famille, vous étendez à vos amis ces attentions souriantes, ces délicatesses de langage, vos relations avec eux n'en seront que plus sûres et plus distinguées.

L'attrait de la politesse est en soi si fort, je veux dire si insinuant, si persuasif, que tout semble susciter et étendre les sympathies autour des enfants auxquels on reconnaît une politesse parfaite. Et au lieu de dire:

—Voyez comme ils sont polis!

On se surprend à déclarer de préférence:

—Comme ils sont aimables!

Savez-vous pourquoi?

C'est parce que — retenez-le bien —le mot politesse est en quelque sorte synonyme de bonté du coeur.

Une promenade en bateau

La scène se passe près d'un étang. Il pleut comme partout; M. Tonton pousse vers l'eau un petit bateau amarré dans l'herbe. Valère le regarde et lui donne des indications.

Valere — C'est très simple, monsieur n'a qu'à pousser ou bien alors, si monsieur n'aime pas pousser, monsieur n'a qu'à tirer... Monsieur se met dans l'eau et amène le bateau vers lui. C'est très simple.

Valère monte dans le bateau et s'installe. M. Tonton, très péniblement, achève de mettre le bateau à l'eau, puis il monte à son tour. A ce moment, le loueur de bateaux accourt tenant en laisse un énorme chien.

Le Loueur — Attendez! ne partez pas! voilà le chien.

M. Tonton — Qu'est-ce que c'est que ce chien?

Valère — Ah! bien, voilà, je vais expliquer à monsieur: Ce chien, le loueur veut que nous l'emmenions à cause de la pluie qui tombe dans le bateau.

M. Tonton—Quel rapport ce chien a-t-il avec l'eau de pluie qui tombe dans le bateau.

Valère, triomphant — —Il la boit.

M. Tonton — Il la boit! c'est inouï, je n'aurais jamais pensé à cette manière d'écoper.

Valère — Tenez, regardez, monsieur, le bateau commence à s'emplir et le chien commence à boire.

M. Tonton — C'est ma foi vrai.

Valère — Ah! c'est une brave bête. D'ailleurs je me suis laissé dire qu'il a déjà sauvé un homme, ce chien. Un homme qui se noyait: il l'a ramené à la rive.

M. Tonton, attendri — Brave bête! Il avance la main pour flatter le chien qui grogne et montre les crocs.

Valère — On lui a fait une petite fête, à ce chien, dans le pays, pour le récompenser d'avoir sauvé un homme. L'ennui, c'est que l'homme qu'il a sauvé il est mort des suites des morsures.

M. Tonton — Quelles morsures?

Valère — Eh bien! celles que lui a faites le chien tout en nageant.

M. Tonton — La sale bête!

Quelques heures passent. M. Tonton rame vaillamment sous la pluie.

M. Tonton — Nous voici arrivés au milieu de l'étang. Il fait vraiment chaud quand on rame. Nous allons boire une canette de bière que j'ai apportée.

Valère — Je crois monsieur que nous serions plus raisonnables d'aider le chien à boire l'eau du bateau. Il n'y suffit plus.

M. Tonton — C'est ma foi vrai! Le niveau de l'eau monte d'une façon inquiétante.

Valère, poussant un cri — Oh! oh! monsieur, regardez.

M. Tonton — Quoi donc, Valère?

Valère — Le chien, il a assez bu, et maintenant, le voilà qui fait... d'un ton un peu géné. Enfin qui fait le contraire.

M. Tonton — Comment ça, le contraire? Comprenant brusquement. Ah! mais en effet! C'est une catastrophe. Jetons vite ce chien à l'eau. Puisqu'il nage si bien, espérons qu'il saura bien se sauver sans se mordre.

M. Tonton jette le chien à l'eau. Il s'en va en nageant, vers la maison du loueur.

M. Tonton — Nous sommes débarrassés de cette bête néfaste. Même si nous faisons naufrage, Valère, j'aime encore mieux vous sauver moi-même que de vous confier à un chien.

Valère, très aimable — Oh! bien sûr, monsieur, et pis ce n'est pas le genre de monsieur de mordre un malheureux noyé. Monsieur sait vivre.

M. Tonton—Du reste, voyez-vous, Valère, moi, je n'ai pas confiance dans l'instinct des bêtes. L'intelligence humaine, il n'y a que ça de vrai pour vous tirer d'affaire en cas de danger.

Valère — Monsieur a bien raison. Ainsi, tenez, monsieur, je viens d'avoir une idée admirable. Pendant que monsieur s'occupait de jeter le chien dans l'étang, moi, avec mon couteau, j'ai fait un trou dans le bateau. Comme ça l'eau de pluie va bien être obligée de s'écouler.

Jean TOPSY.

—(Benjamin).

Des animaux qui ont des outils

Il n'est pas sans intérêt de lire un passionnant ouvrage qui a pour titre: 'La jeunesse des espèces animales".

On y apprend notamment que certains animaux sont munis d'outils et de mécanismes exactement comparables à ceux fabriqués par l'homme. Non seulement comparables, mais encore d'un fonctionnement plus précis et d'un agencement plus merveilleux.

Il serait trop long de vous énumérer les animaux chez lesquels on retrouve le pic, comme chez le pivert, la scie et la lime, comme chez certains poissons, la pelle, les ventouses, les flèches, les rames, les brosses, les pinces, les appareils d'éclairage et même les instruments de musique.

Mais il y en a deux dont je voudrais vous parler: c'est le crabe qui possède sous le ventre un bouton pression, et l'abeille dont les ailes jouent à la fois le rôle des plans et de l'hélice dans les avions.

Vous connaissez le bouton pression couramment utilisé pour la fermeture des gants ou des robes et qui fut inventé en France vers 1886. Eh bien! le crabe porte, certainement depuis beaucoup plus longtemps, un bouton semblable fixé sous le ventre, et qui permet à l'animal d'y accrocher sa queue lorsqu'il le désire, et, bien entendu, de l'en décrocher lorsque la fantaisie lui en prend. Pour l'accrocher, il lui suffit de s'appuyer fortement sur le sol.

Quant à ce qui concerne l'abeille, voici: l'abeille porte de chaque côté du corps deux ailes bien distinctes, bien séparées, tout au moins au repos. Car lorsque l'abeille vole, les deux ailes n'en forment pour ainsi dire qu'une seule qui agit sur l'air à la fois comme l'aile portante des avions et comme l'hélice. Toute l'ingéniosité merveilleuse du système réside dans la manière dont les deux ailes en vol sont accrochées: l'une porte sur son bord une rangée de petits hameçons minuscules, tandis que l'autre porte sur le bord correspondant une sorte de rainure dans laquelle les hameçonss de la première viennent solidement s'incruster. Ainsi les deux ailes ne forment plus qu'une seule lame animée du même mouvement. Quand l'abeille se pose, la rainure s'ouvre et libère les hameçons. Les deux ailes de nouveau se séparent.

Ce n'est pas le lieu ici pour nous étendre longuement sur les différentes thèses qui tentent d'expliquer comment et quand une telle merveille de constitution a pu se réaliser. Contentons nous d'admirer la prestigieuse ingéniosité de la nature qui a doté, depuis des siècles et des siècles, les animaux les plus ordinaires d'outils que les hommes n'ont découvert que bien plus tard et d'une manière si souvent encore imparfaite.

Qu'est-ce qui s'est passé?

Le professeur demande quel est celui qui peut dire ce qui s'est passé en 1534?

Silence général...

Soudain, Jacques, qui est toujours le dernier en histoire, lève le doigt.

Ah! ah! dit le professeur, voilà maintenant les derniers qui savent leur leçon. Tenez, les premiers, vous me faites honte. C'est très bien, parlez mon petit Jacques. Alors Jacques timidement:

—Est-ce que je puis sortir, Monsieur?...

Le temps passe

Une mouche se promenait avec sa fille sur la tête d'un monsieur très chauve.

— Comme tout change, mon enfant, dit-elle. Quand j'avais ton âge, il n'y avait ici qu'un petit sentier...

Pierre Radisson

(Donatien Frémont)

Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: Fleurimont Constantineau, Montréal.

Commentateur: Léovide Francoeur, M.D., St-Tite, (Laviolette)

41



Partis de ce fort, ils se rendent au Manitoba. L'entrée fut triomphale. L'heure des privations n'allait pas tarder à venir. L'hiver fut rigoureux. eBaucoup de neige. Il y avait seize cents bouches à nourir dans le camp, et les provisions se firent rares.



La chasse ne donnait rien. Lapins et perdrix périrent en masse. Le gros gibier n'ayant plus de quoi subsister disparut à son tour. "Dieu bon, ayez pitité de ce peuple innocent! s'écrie Radisson. Ayez pitié de nous qui croyons en vous!"



Bientôt, l'unique aliment devint la peau de chevreuil tannée. "Nous la mangions avec une telle avidité que nos gencives en saignaient, écrit Radisson." Cinq cents succombèrent, victimes de la faim. Enfin, le printemps!

A travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

N.-D. de Lourdes

Jardin d'Enfants

"Enseigner aux petits, c'est la plus belle chose du monde", disait Charles Péguy en se rappelant les souvenirs de sa tendre enfance. Mais, c'est autre chose que d'apprendre à lire et à compter, c'est autre chose que de faire tracer une belle page d'écriture, c'est autre chose que d'apprendre à des enfants de bonne race ces vieilles vérités sur lesquelles tout le monde est d'accord. "Enseigner", c'est aussi et surtout faire de ce bambin de quatre ans un homme pour plus tard. Avec un pédagogue nous pouvons dire que "la seule manière rationnelle de juger un système d'éducation, c'est de savoir à quel degré il remplit le but d'orienter l'enfant pour la vie complète."

C'est pour cela que se sont ouverts et que s'ouvrent encore des "Jardins d'enfants" où, dans un cadre que l'on s'efforce de rendre le plus gai et le plus attrayant possible, nos tout petits viennent déjà se former pour plus tard.

Il n'y a aucune utilité, objecterez-vous, à ce que mon fils ou ma fille sache lire et compter à cinq ans — Vous croyez? Et quand même cela serait, il est des qualités de coeur, des qualités morales très importantes qui ne demandent qu'à être développées chez ce petit bonhomme qui commence déjà à raisonner, à comprendre et à juger — qualités de coeur qui doivent être guidées afin de ne subir aucune déformation. Les parents, pris par les soucis de la vie, par leurs travaux plus ou moins durs, ne peuvent pas tout donner à leurs enfants; ils ont besoin d'une collaboration profonde et étroite pour que l'éducation de ceux qu'ils aiment, soit complète. Et plus que toute autre, l'éducation est une oeuvre de soin qui veut beaucoup d'amour. Aussi est-il impossible de s'improviser éducateur. Il faut avoir enseigné pour savoir tout ce que cette tâche, à qui veut la bien remplir, impose d'élan et de prudence, de patience et d'entrain, de ferveur et de renoncement.

Ici, notre "Jardin d'enfants" ne revêt point la fière et imposante silhouette d'un palais, mais dans sa simplicité les enfants sont sûrs d'y trouver une atmosphère familiale, accueillante et aimable et tout le dévouement nécessaire pour qu'ils conservent de ces premières années de classe des impressions profondes, indélébiles qui, en général, façonnent des hommes pour la vie.

M. J. R.

Saint-Lazare

M. Albert Comeault et sa famille, ainsi que Mme Paul Chartier, sont partis en visite chez leurs parents à Letellier. Nous leur souhaitons bon voyage.

• • •

Mlle Léonne Bourbonnais, de Winnipeg, est revenue de ses vacances pour reprendre sa classe à l'école Ellice.

• • •

Notre école, sous la direction des Révérendes Soeurs de la Présentation de Marie, ouvrira ses portes le 1er septembre.

• • •

M. le Curé est revenu après une courte visite à Sainte-Amélie. Il était accompagné de M. et Mme Jos. Tremblay et Mlle J. Lussier. Il devra partir sous peu pour la retraite ecclésiastique qui aura lieu du 23 au 28 août, au Camp Morton.

• • •

M. Adolphe Charron, ainsi que sa soeur, Mlle Aldea Charron, de Rivers, sont de passage chez leur grand'mère, Mme Fouillard.

• • •

Mme Jos. Plante, de Saint-Boniface, avec ses quatre enfants, est de passage chez son père M. Prescott, ainsi que chez ses frères MM. Albert et Placide Prescott.

• • •

Mme Emile Chartier est allée passer quelques jours près de son mari qui travaille à Clear Lake.

• • •

M. Edmond Poulain, secrétaire de la ville de Saint-Boniface et Mme Poulain, arrivaient en auto jeudi dernier pour repartir samedi matin, ramenant Mlle Simone Poulain et Mlle Emma Bouchard, soeur de Mme Poulain.

• • •

M. et Mme Léon Huberdeau sont les heureux parents d'un garçon né il y a une semaine.

Sainte-Anne-des-Chenes

Couvent de Sainte-Anne-des-Chênes

L'ouverture des classes, au Couvent, aura lieu le 30 août. Comme le succès d'une année scolaire dépend souvent de la ponctualité des premiers jours, tous les élèves sont instamment priés d'être fidèles à l'invitation qui leur est faite pour le 30 au matin.

Saint-Labre

Le ciel est clair. Phoebus sourit là haut, dans un disque lumineux. Toute la nature s'unit à nous pour acclamer la première autorité du diocèse. S. E. Mgr Emile Yelle, P. SS., archevêque d'Arcadiopolis, coadjuteur de Saint Boniface. Son Excellence arriva sur le coup de trois heures. MM. les curés de Woodridge et de Vassar, ainsi que M. l'abbé A. Boulet, de l'archevêché, accompagnaient Son Excellence.

Ce fut avec émotion et joie, que Son Excellence pénétra dans l'église décorée à profusion de fleurs et de banderoles aux couleurs papales. Instinctivement, (nous sommes portés à le croire), ses yeux se portèrent sur notre saint Benoit-Labre, qui lui souriait tendrement et qui, du fond de son coeur, redisait avec nous, du haut des célestes parois: "Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur."

Son Excellence pieusement s'agenouilla devant l'autel, tandis que l'harmonium lançait à toute volée, sous la voûte toute saupoudrée de lumières, les notes joyeuses d'une entrée triomphale! On présenta une adresse à Son Excellence, à laquelle Elle répondit avec tout le tact qu'on lui connait. Puis Son Excellence s'adressa aux confirmants au nombre de 32 et les questionna sur le catéchisme. Son Excellence n'eut que de bonnes paroles pour nous. Elle souligna, très à propos, la nécessité qu'il y a pour nous de bien élever nos enfants et de leur inculquer l'amour du travail, l'amour du sol, de cette terre nourricière, afin que nos enfants ne désertent pas le foyer pour aller se perdre dans le tourbillon malsain des grandes villes où leurs âmes—oh! ces âmes créées à l'image de Dieu! — sont si souvent exposées. Et Son Excellence, le regard planant sur nos têtes, traversait sans s'arrêter, les plus belles paroisses de son archidiocèse pour aller se poser bien doucement sur ce coin de terre de son enfance: St Rémi de Napierville. Et Son Excellence aurait pu ajouter ces paroles du poète:

"Oh! ne quittez jamais, c'est moi qui vous le dis,
Le devant de la porte où l'on jouait jadis..."

Son Excellence se rendit ensuite au cimetière. Placée dans ce décor funèbre, au milieu des tombes, Son Excellence laissa tomber sur nos chers disparus, l'encens, l'eau bénite et la prière. Puis, élevant la main droite, Elle traça par trois fois, le signe du pardon sur les fosses disposées symétriquement au pied de la croix. Et nos morts — Dieu le permit, sans doute, — répondirent du fond de leur tombeau: "Merci, Excellence, d'avoir pensé à nous tandis que tant de nos parents semblent nous oublier!"

Faisant écho à ces voix d'outre-tombe, nous vous disons: Excellence, merci d'être venue à nous; merci de nous avoir apporté l'appui de votre haute autorité; merci d'avoir fait de nos enfants des hérauts du Christ en leur conférant les sept dons du Saint Esprit, par la confirmation. Ils seront forts, ils seront courageux et ils sauront défendre la foi de nos pères; nous nous en portons garants pour vous, Excellence!

Saint-Laurent

Mme James Wilson, de Fisher Branch, Man., en visite chez Mme Edmond Verrier, est retournée le 13 août.

NOUVELLES DE PARTOUT

Deux nouveaux évêques canadiens

Mgr Leo Nelligan au siège de Pembroke et Mgr J. F. Ryan à celui de Hamilton

OTTAWA — La délégation apostolique annonce la nomination de deux nouveaux évêques. Mgr Leo Nelligan, vicaire général du diocèse d'Edmonton, est élu évêque de Pembroke; il succède à Son Excellence Mgr Patrick Ryan, décédé il y a quelques mois. Mgr J. F. Ryan, vicaire général du diocèse de Hamilton, est élu évêque de Hamilton; il succède à Son Excellence Mgr J. T. McNally, qui vient d'être transféré au siège archiépiscopal de Halifax.

Une session d'urgence en Alberta

EDMONTON, Alta. — La Législature albertaine tiendra une session d'urgence sous peu pour considérer la situation nouvelle créée par le veto du gouvernement fédéral mis sur les lois bancaires de M. Aberhart, votées dans le but d'établir le Crédit social dans sa province.

Le premier ministre Aberhart a annoncé lui-même cette nouvelle à la suite d'une longue séance du cabinet jeudi après-midi.

"Il est urgent de vider cette question le plus tôt possible," dit le premier ministre. "Nous annoncerons la date de la prochaine session dès que les pourparlers présentement engagés avec le premier ministre King auront pris fin."

Les députés créditistes fédéraux protestent

EDMONTON — Les députés créditistes fédéraux se sont réunis en conférence et ils ont fait tenir au premier ministre du Canada, M. King, un télégramme où ils affirment que la politique du gouvernement est dictée par les banques et qu'il devra porter la responsabilité de la crise constitutionnelle qu'il vient de précipiter. Le chef parlementaire du parti créditiste fédéral, M. John-H. Blackmore, a déclaré que les associations créditistes de toute la province ont demandé aux députés fédéraux de protester énergiquement contre l'intervention du gouvernement fédéral. Il a ajouté que les députés ont rapporté que leurs électeurs sont satisfaits du travail accompli par le gouvernement Aberhart.

M. Aberhart dénonce la nouvelle Commission Royale

EDMONTON — Le premier ministre de l'Alberta, William Aberhart, a dénoncé la nouvelle Commission royale nommée par Ottawa pour amender la constitution canadienne. "Il s'agit là d'un complot contre le peuple," a-t-il déclaré. "Je crois pouvoir prédire que les recommandations de la Commission ne sortiront pas de la structure du système financier actuel, système qui a apporté le désastre dans chaque pays. Si elles sont adoptées, ces recommandations signifieront l'abandon de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord auquel on substituera une charte rédigée dans l'intérêt de la finance. Les intérêts financiers semblent avoir machiné un vil complot contre le peuple de ce Dominion. Nous avons aujourd'hui une idée nette de la façon dont la finance domine les gouvernements."

M. Aberhart est le premier chef à critiquer la nouvelle Commission. Jusqu'à date, l'Ontario, le Manitoba et l'Ile-du-Prince-Edouard ont approuvé le choix des commissaires.

—Enfin, pourquoi veux-tu que ce soit grand'mère qui te donne la cuillerée d'huile de ricin?
—Elle... elle tremble!...

LA RENCONTRE DE DEUX AERONAUTES



Le capitaine A. S. Wilcockson, commandant du "Caledonia," le premier hydravion des Imperial Airways à effectuer l'envolée d'essai transatlantique, explique, ici, à M. Philip G. Johnson, vice-président et directeur du service de l'exploitation des Trans-Canada Air Lines, le mécanisme du "Caledonia" ancré à la base aérienne de Boucherville, P.Q. M. Johnson, ancien président des United Air Lines et promoteur de l'aviation en Amérique du Nord, est très intéressé dans le mécanisme de l'hydravion géant qu'il visita en compagnie du capitaine Wilcockson.

La crème glacée a une "grande" valeur alimentaire

Bien des gens s'imaginent que lorsqu'ils mangent de la crème glacée, ils consomment quelque chose qui n'a en réalité qu'une faible valeur alimentaire. Le fait que la crème glacée est souvent appelée un luxe démontre que sa valeur alimentaire n'est pas, en général, suffisamment appréciée; toutefois, il est certain que la grande faveur dont jouit cet aliment utile est due à sa saveur agréable et à ses qualités rafraichissantes.

Il est maintenant relativement facile de déterminer avec exactitude la valeur alimentaire de la crème glacée commerciale, car les règlements établis sous l'empire de la loi de l'industrie laitière prescrivent la composition de la crème glacée et des sorbets. D'après ces règlements, la crème glacée signifie le produit congelé fait de produits du lait, avec ou sans oeufs, eau, sucre, substances aromatiques sans danger, matières colorantes sans danger, et qui peut contenir un maximum de 5% par poids d'un épaississant (stabilisateur) composé de substances comestibles comme la gélatine, mais qui ne doit pas contenir moins de 35 pour cent, par poids, de solides alimentaires, ni moins de une livre et neuf-dixièmes (1.9) de solides alimentaires par gallon, ni moins de 13 pour cent, par poids, de gras de lait, sauf cette exception que lorsque l'aromatisation se fait par l'emploi de fruits d'amandes, etc., le contenu minimum de gras de lait peut être de 11 pour cent par poids.

Ces règlements devraient offrir beaucoup d'intérêt pour le consommateur, car ils signifient que la crème glacée est maintenant un aliment standardisé ayant une valeur alimentaire bien définie. Si l'on calcule la valeur calorique d'une chopine de crème glacée, en se basant sur la composition régulière minimum, on voit qu'un pain de crème glacée d'une chopine contient au moins 628 calories, dont environ 360 se composent de matière grasse et 268 de protéine et de sucre. Généralement, on divise un pain de crème glacée en cinq portions; ainsi, une portion moyenne de crème glacée renferme donc au moins 125 calories, ce qui est une contribution utile à la quantité totale quotidienne de nourriture nécessaire. Un cornet double (double-dip), un vrai régal pour les enfants et qui n'est pas dédaigné par maints adultes, contient environ 140 calories.

Toutefois, il ne suffit pas de parler de la valeur alimentaire totale de la crème glacée pour se faire une idée de son goût exquis. Le gras de beurre qu'elle renferme contient les mêmes vitamines utiles et sous une forme aussi facilement assimilable, que celles que contiennent la crème fraiche et le beurre. Les protéines sont importantes également, car étant d'origine animale, elles sont plus facilement assimilées par le corps humain. On peut servir la crème glacée avec des fruits frais ou des sauces, ou de bien d'autres manières, et l'on est certain qu'il n'y a pas de meilleur dessert au point de vue de la succulence et de la valeur alimentaire.

La lutte contre le communisme en Suisse

On mande de Genève que le Comité directeur du parti cantonal agrarien a pris l'initiative de demander l'interdiction du parti communiste dans le canton de Zurich.

Par ailleurs, semblable initiative fera prochainement l'objet d'une consultation populaire dans le canton de Vaud, et l'on sait que déjà le parti communiste est interdit dans les cantons de Genève et de Neuchâtel.

Le billard autrefois

Le jeu de billard était connu au Canada même sous le régime français.

Le 29 mai 1727, on trouve une permission donnée par l'intendant au sieur Henry Cain de tenir billard à Québec.

Sous le régime anglais, on trouve dans l'étude du notaire Saillant, au Greffe de Québec, à la date du 9 avril 1772, la vente d'un billard par J. R. Smith à Cyrus de la Gave.

En 1811, Sir Georges Prévost visita le séminaire de Nicolet. Il trouve une maison tenue sur un excellent pied et, pour montrer sa satisfaction, il lui fit don d'un billard de cinquante guinées.

Pierre De Sales Laterrière, passant l'hiver de 1766-67 à Montréal où il s'amuse beaucoup, raconte que le jeu favori dans la société du temps était un jeu anglais qu'on appelait "wist." Il écrit aussi: "Le jeu de billard est fort à la mode et plusieurs s'y ruinent."

Un coeur remis à neuf

A Milan, une curieuse opération, au cours de laquelle un coeur humain a été extrait de la cavité thoracique et remis en place, a été réalisée par le professeur Aldo Defriso sur un travailleur, âgé de 52 ans. Celui-ci, Alfonso Lelle, était atteint de péricardite et son coeur battait de plus en plus faiblement. La mort à brève échéance paraissait certaine.

Le Dr Defriso tenta alors une opération pour extraire le coeur et trouva une couche de graisse de plus d'un pouce d'épaisseur qui gênait le fonctionnement de cet organe. Il enleva cette couche de graisse et remit le coeur en place. Quinze jours après, Alfonso avait recouvré complètement la santé et repris son travail.

LE CHANGE

24 août

L'argent des pays étrangers en sous canadiens à Montréal

Angleterre	4.98⅝
France	3.75½
Etats-Unis — dollar au pair.	

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

24 août

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$8.00—$9.00
Bons	$6.00—$7.50
Moyens	$4.25—$5.50
Ordinaires	$3.00—$4.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$8.00—$9.00
Bons	$6.00—$7.50
Moyens	$4.25—$5.50
Ordinaires	$3.00—$4.25
Génisses—	
De choix	$6.00—$7.00
Bonnes	$4.75—$5.50
Moyennes	$3.50—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.25
Veaux engraissés—	
De choix	$9.00—$11.00
Bons	$7.50—$8.50
Moyens	$5.50—$7.00
Vaches—	
Bonnes	$3.25—$4.00
Moyennes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.25
Taureaux—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.00—$5.25
Moyens	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$3.25
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.50—$7.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$9.75
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$9.25
Très pesants	$8.25—$8.50
Légers et maigres	$6.50—$9.00
Truies No 1	$8.00—$8.25
Truies No 2	$7.75—$7.75
Inférieurs	$6.00—$7.00
Verrats	$4.50—$5.50
Agneaux—	
Bons pesants	$6.50—$7.50
Ordinaires	$4.50—$6.00
Béliers	$6.50—$7.00
Moutons—	
Bons pesants	$2.25—$2.25
Bons moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$1.50

PRODUITS

Beurre de Crèmerie frais no 1	
F.O.B. Winnipeg. Gros	.24¾—.25
Oeufs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grade A, gros, la douz.	.21
Grade A, moyens, la douz.	.19
Grade B, la douz.	.15
Grades C.	.12
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta.	
Le sac de 98 livres	$4.00
Alimentation— Prix de détail	
Son. La tonne	$26.00
Moulée. La tonne	$28.00
Pommes de terre	
Nouvelles, du Man., Sac de 90 liv.	$0.75
Gruau— (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$3.70

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Août	16	17	18	19	20	21
BLE						
Nord No 1	132⅞	135	133⅛	130⅝	128½	129⅝
Nord No 2	128⅞	131	128½	124⅝	120⅛	122⅛
Nord No 3	124⅞	127	123½	119⅝	117⅛	118⅝
No 4	120⅞	123	118½	115⅛	113½	113⅛
No 5	110⅞	113	110½	108⅝	106½	107⅛
No 6	104⅞	107	104½	102⅝	100½	101⅛
Fourrage	88⅞	91	88½	86⅛	84½	85⅛
Sur voie net	127⅞	130	127½	125⅛	123½	125⅛
No 1 Durum	105⅞	108	106½	105⅛	104½	105⅛
No 2 Durum	100⅞	103	101½	100⅛	99½	100⅛
No 3 Durum	96⅞	99	98½	97⅛	96½	97⅛
Inférieur Nord 1	131⅜	133⅛	132	129⅝	127	128⅛
Inférieur Nord 2	127⅜	129⅛	127	122⅝	119	120⅝
Inférieur Nord 3	123⅜	125⅛	122	117⅝	116	117⅛
Charbonneux 1	125⅞	128	125⅛	123⅛	121½	122⅛
Charbonneux 2	121⅞	124	121½	117⅛	115½	116⅛
Charbonneux 3	118⅞	121	118½	114⅛	112½	113⅛
Rej. Nord 1	121⅞	124	121½	119⅛	117½	118⅛
Rej. Nord 2	119⅞	122	119⅛	116⅛	114⅛	115⅛
Rej. Nord 3	116⅝	118⅛	116	112⅛	110⅛	111⅛
Printemps 1	121⅞	124	121½	119⅛	117½	118⅛
Printemps 2	119⅞	122	119½	117⅛	115½	116⅛
Printemps 3	116⅞	119	116½	114⅛	112½	113⅛
AVOINE						
C.W. No 2	53⅛	53	49⅛	49	48⅝	49⅝
C.W. No 3	52⅛	52	48⅛	48	47⅝	48⅝
Fourrage No 1	50⅛	50	46⅛	47	46⅝	47⅝
Fourrage No 2	45⅛	45	41⅛	42	41⅝	42⅝
Fourrage No 3	42⅛	42	38⅛	39	38⅝	39⅝
Sur voie net	47½	47⅜	45½	45⅝	45⅛	45⅝
ORGE						
C.W. Na 3	60⅛	57⅞	56⅞	55⅝	54⅞	55⅛
C.W. No 4	57⅛	55⅜	54⅜	53⅜	52⅞	53⅛
C.W. No 5	56⅛	54⅜	53⅜	52⅜	51⅞	52⅛
C.W. No 6	58⅛	53⅜	52⅜	51⅜	50⅞	51⅛
Sur voie net	58⅛	56⅜	55⅜	54⅜	53⅞	54⅛
LIN						
C.W. No 1	174	174	173⅛	173	173	172
C.W. No 2	170	170	169⅛	169	169	168
C.W. No 3	151	151	150⅛	150	150	149
C.W. No 4	146	146	145⅛	145	145	144
Sur voie net	173	173	172⅛	172	172	171
SEIGLE						
C.W. o 2	87¾	88⅝	86⅞	84½	83	84⅝
C.W. No 3	84¾	85⅝	83⅞	81½	80	81⅝
C.W. 2 rej.	80¾	81⅝	79⅞	77½	76	77⅝
C.W. No 4	81¾	82⅝	80⅞	78½	77	78⅝
Ergot rej. X	79¾	80⅝	78⅞	76½	75	76¾
Sur voie net	86¾	87⅝	85⅞	83½	82	83⅝

OPTIONS — WINNIPEG

BLE						
Juillet	126⅞	129	126½	124⅛	122½	123⅛
Oct.	124a	126⅛	123⅛	120⅝ a ⅝	119	119⅝
Déc.	125¼ a	127⅝	124⅝	122a ⅛	120⅝	121¼
AVOINE						
Juillet	48⅛	48	46⅛	46	45⅝	46⅝
Oct.	45	44⅝	43⅞	43⅞	43⅝	44
Déc	45⅛	45¼	44¼	44⅝	44	44½
ORGE						
Juillet	59⅛	57⅝	56⅝	55⅝	54⅞	55⅛
Oct.	57⅛	56	55⅛	54⅞	54⅛	54⅝
Déc		57⅝	56⅛	55⅞	55⅛	55⅝
LIN						
Juillet	176	176	175⅛	175	175	174
Oct.	174½	175	175	175	174⅞	173⅛
Déc	177	175½	175½	175½	175½	176⅛
SEIGLE						
Juillet	88¾	89⅝	87⅞	85½	84	85⅝
Oct.	86⅝	87⅝	85⅝	82⅝	81⅝	83
Déc.	88	89	87	84	83⅛	84⅝

Feuilleton de la "Liberté"

Quand on aime...

par H. A. DOURLIAC

NUMÉRO 8

(Suite)

Cette lettre naïve et tendre, comme il n'en avait jamais reçu, fut un bain rafraîchissant pour son cerveau et son coeur surmené... et de douces larmes, de ces larmes d'homme fort, plus rares et plus touchantes que les autres, ponctuèrent la prose du petit Denis.

En s'endormant, il avait la sensation qu'une main compatissante soulageait ses épaules meurtries de la trop lourde croix... et dans ses rêves il entrevit une silhouette fugitive qui ressemblait à sa femme... mais qui n'était pas sa femme!

Lettre de vieillard

Très honorée et très aimable dame,

Je suis infiniment touché de votre si gracieuse attention pour le parrain connu de votre petite-fille, et je ne saurais trop vous remercier de ce délicat présent que m'a remis M. Batory. Ma filleule est une délicieuse enfant, elle porte sur son visage le reflet de son amour aimant et de toute la gentillesse que m'a vantée M. Batory. Je ne sais si Dieu m'accordera un jour la joie de l'embrasser, mais je le fais de loin, et j'y ajoute toutes mes bénédictions, pour elle et ses deux mamans que j'unis dans la même pensée reconnaissante...

A cette lettre officielle en était jointe une autre, pour la grand'mère seule:

Veuillez excuser la liberté que je prends, très honorable Dame, en vous demandant le secret, jusqu'à nouvel ordre, sur la démarche que je fais aujourd'hui auprès de vous. La haute estime que m'inspirent votre caractère et vos grandes bontés pour ma nièce, qui a vraiment trouvé en vous une seconde mère, m'engagent à vous parler à coeur ouvert, comme si j'avais l'honneur de vous connaître personnellement: M. Batory ne s'est pas borné à me remettre le joli et touchant cadeau dont vous aviez bien voulu le charger pour moi, mais il a cru devoir me faire part, comme au plus proche parent de Sonia, des sentiments très flatteurs et parfaitement honorables qu'il a conçus pour elle...

Bref, il m'a demandé sa main...

Mme Lepreux laissa tomber la lettre sur ses genoux...

Batory!

Sonia!

Pareille supposition ne fût même pas venue à l'esprit de Mlle Sidonie, tant la chose lui eût paru invraisemblable.

Sonia! Batory!

Batory! l'homme des grandes chevauchées et des grandes entreprises, le lanceur d'affaires qui jonglait avec les millions; l'émule de Morny, de Grammont, de Gallifet! le raffiné d'esprit et d'élégance, se toquer d'une petite provinciale...

Elle rêvait, ou ce bon abbé avait la berlue!

Non, elle avait bien lu! et il continuait posément:

Je vous avoue, Madame, que j'ai été plus que surpris, sans être très au courant des choses du monde; la réputation de M. Batory, sa situation financière et industrielle, tout cela me semblait fort au-dessus de ma nièce qui n'est même plus une jeune fille! Et d'abord, j'avais peine à prendre sa demande au sérieux. Mais il a si fortement insisté, fait valoir de si bonnes raisons, qu'il n'y avait pas moyen de considérer la chose à la légère! Mais, sans parler des sentiments de ma nièce, que j'ignore, il m'a paru avant tout de mon devoir de m'informer des vôtres. Vous avez acquis plus de droits que personne sur Sonia. Je sais que son mariage avec votre fils n'avait pas eu votre agrément; nonobstant ce légitime grief, vous l'avez accueillie maternellement; elle a trouvé près de vous plus qu'un asile, un refuge, un foyer, une famille: une mère! Pour rien au monde je ne lui conseillerais de vous contrister une seconde fois.

J'ai fait valoir ces objections à M. Batory; elles ne lui ont pas paru concluantes. Il a pour vous beaucoup de respect, de déférence, d'affectueuse sympathie même, et s'est récrié bien haut à la seule idée d'une rupture dont il ne verrait pas le moindre motif, tout prêt à vous considérer, non seulement comme la grand'mère de la petite Marie, mais encore comme la propre mère de ma nièce. En homme très épris, il n'admet aucun obstacle à son bonheur et se flatte, peut-être à tort, que ses sentiments peuvent être partagés, bien que m'ayant donné sa parole d'honneur de n'en avoir jamais parlé à Sonia.

Il voulait d'abord s'adresser à une vieille dame de votre voisinage paraît-il? Puis il a jugé une démarche auprès de moi encore plus correcte.

Je l'ai vivement engagé à ne pas se départir de sa réserve et à s'abstenir de reparaître à Vauxmort avant d'avoir une réponse de vous, Madame, qui, à mon avis, devez être la première consultée. En conséquence, je me suis offert à vous transmettre cette proposition, sans plus. Etant donné la position de ma nièce auprès de vous, Madame, j'abdique tous les droits qu'elle pourrait m'attribuer, entre vos mains, et je vous laisse seule juge de la suite à donner ou à ne pas donner à ces projets. Si vous croyez devoir garder le silence, il ne sera pas rompu de mon côté, et je crois M. Batory assez galant homme pour s'incliner et se retirer, sans insister, si le mariage devait priver Sonia de la tendresse maternelle qui lui est si précieuse et si douce.

Un orage dans un coeur

Mme Lepreux ne sortit de sa chambre qu'à midi, et quand elle parut dans la salle à manger, Sonia, frappée de sa pâleur, alla vivement vers elle:

— Mon Dieu! maman, est-ce que vous êtes souffrante?

— Mais non! mais non!

Elle s'efforçait de sourire, mais ses traits altérés démentaient ses paroles.

Bien sûr, elle s'était trop fatiguée pendant les vacances, avec la présence de Denis, les yeux plus bruyants, les sorties plus fréquentes!... Pauvre grand'mère: elle était si vaillante que l'on oubliait son âge!

Souffrait-elle des reins, du foie, du coeur?

Elle s'en défendait vainement!

— Je n'ai rien du tout, je vous assure!

— Alors, grand'mère, pourquoi as-tu si mauvaise mine?

Heureusement, le docteur était de retour depuis une semaine; on allait le faire appeler...

— Laissez donc le docteur tranquille et moi aussi... Parlons plutôt de l'oncle Ladislas dont j'ai une lettre dans mon courrier.

— A-t-il reçu le portrait de Marie?

— Oui... M. Batory le lui a remis intact... Il en paraît enchanté.

— Tant mieux. Vous avez eu vraiment une bonne idée, maman, de demander ce petit service à M. Batory; avec la poste, on aurait été moins tranquille.

— Oui... il est très complaisant!

— Très... et ce que j'apprécie particulièrement en lui, c'est qu'il ne réserve pas sa galanterie aux jeunes femmes.

— En effet, il montre beaucoup de déférence pour les personnes âgées.

— Et il est très gentil pour les petites filles! appuya Marie.

Il y avait unanimité... mais quant à la sincérité?

Mme Lepreux examinait furtivement sa belle-fille.

Elle ne laissait deviner nul embarras.

Etait-elle donc si bonne comédienne?

Fallait-il se fier à ce regard limpide?

Ou cette sérénité n'était-elle qu'un masque?

La mère de Bernard demeurait perplexe.

D'abord, sous l'afflux des sensations violentes qui avaient bouleversé tout son être intime, elle avait été sur le point d'appeler sa belle-fille, de lui crier sa colère et son mépris, de lui jeter au visage la preuve de sa duplicité... Car, évidemment, tout cela était machiné, combiné: voyage, visite à l'oncle Ladislas qui ne devait être qu'un comparse habilement mis en avant!

Batory! c'était conquête autrement flatteuse qu'un médecin de village!

Elle pouvait bien protester qu'il n'y aurait rien entre eux! "Une raison majeure!"

Pas difficile à trouver!

Sans doute, Serge et elle étaient déjà engagés, avec la complicité de Mme Wétheuil, probablement! et tous devaient joliment rire de l'aveuglement de la belle-mère!

Une seconde fois elle était jouée par cette créature à l'air naïf, si trompeur!

Et Batory, avec ses faisans et sa "fleur d'hiver"!

Comme elle avait été leur dupe!

Cabotin! cabotine! quelle grossière farce que la vie! A qui se fier, grand Dieu! Consciemment ou inconsciemment, chacun passe d'un rôle à un autre, et l'on applaudit caméléon ou fauvette à tête noire, brillantes couleurs, chansons variées, en raillant ceux qui restent immuables dans leurs sentiments, leurs souvenirs, leur deuil! "Marie-Louise! Marie-Louise! toutes des Marie-Louise!" L'ancien Mameluk avait bien raison... Pourtant, il s'y était laissé prendre aussi!

Mère, fille, petite-fille! sans doute, toutes oublieuses!

Eh bien! qu'elles s'en aillent, qu'elles partent bien loin, avec un nouvel époux, un nouveau père!... Qu'on abandonne l'aïeule solitaire qui ne peut oublier, elle... ni les morts!... ni les vivantes!

Sa petite-fille! On va lui prendre sa petite-fille!

Non! elle préférerait s'amputer tout à fait; ne plus revoir ni l'une ni l'autre!

A quoi bon!

La femme de Batory ne pourrait plus aimer la mère de Bernard, qui serait pour elle, un reproche vivant ... Et tout naturellement, Marie subirait son influence... celle de son beau-père, "qui savait si bien prendre les petites filles"!

Les vieilles dames aussi...

A lui, mon Dieu! elle ne lui en voulait pas!... Et il subissait aussi le charme... comme Bernard... comme elle-même. Car, elle aussi, elle avait aimé cette Sonia... Et pas seulement parce qu'elle était la veuve de Bernard... la mère de Marie... mais pour elle-même!

Elle l'aimait encore! et ce n'était pas seulement sa petite-fille qu'elle pleurait, c'était sa fille, adoptée dans son vieux coeur, qui avait pour elle des tendresses insoupçonnées et qui battait à se rompre à la pensée de ne plus la sentir près de lui.

Ce n'était pas seulement la grand'mère qui souffrait, mais la mère, comme lorsque Bernard l'avait sacrifiée à Sonia, qui, à son tour, la sacrifiait à Serge!

C'était une vraie douleur de maman qui faisait jaillir des paupières arides ces larmes si cuisantes aux joues ridées des vieillards...

Et, comme on gronde une enfant très aimée, elle répétait:

— Sonia! c'est mal, ce n'est pas bien!

Déjà elle lui cherchait des circonstances atténuantes! au fond, n'était-elle pas demeurée paisible, entre sa fille et sa mère, sans chercher d'autres relations, d'autres plaisirs: sans prêter à la médisance, sans en justifier aucune?

Était-ce elle qui avait souhaité des distractions? et, sans l'insistance maladroite de sa belle-mère imprudente, elle n'aurait peut-être pas connu Batory!

Pourquoi avait-elle tenu compte des sots commérages?

Pourquoi avait-elle incité sa belle-fille à se montrer davantage aux Soucis?

Pourquoi avait-elle douté d'elle?

Car, au fond, n'était-ce pas la crainte d'un mal qui l'avait poussée dans un pire?

C'était sa faute! elle pouvait faire son "mea culpa"!

Dans ce cercle brillant où Batory était le plus éblouissant papillon, la jeune femme n'était-elle pas excusable d'avoir subi sa fascination?

Mais l'avait-elle subie tant que cela? et n'avait-il pu s'illusionner? Ce n'était pas un enfant ni un fat; mais, habitué à tous les succès, n'avait-il pu se méprendre sur les sentiments de Sonia, lui prêter un peu trop les siens? Il ne serait ni le premier ni le dernier! Lui-même affirmait ne lui en avoir jamais parlé. Pourquoi ne serait-ce pas la vérité? On ne ment pas à un prêtre, et, avec l'expérience des âmes, il se laisse difficilement tromper! Sa lettre était très mesurée, très sérieuse, très digne. Il s'en raportait à son jugement à elle, lui laissant le soin de décider au mieux, de garder la chose pour elle si elle le jugeait préférable?

C'était très noble et très délicat ... et haut témoignage d'estime...

Evidemment, il ne pouvait suspecter sa loyauté?

Elle lui faisait un devoir de parler...

Etait-ce bien son devoir?

Il n'est pas toujours facile à bien discerner!

Si vraiment Sonia ignorait la recherche de Serge, si elle ne partageait pas ses sentiments, fallait-il troubler son heureuse quiétude... et, plus tard, ne pourrait-elle reprocher cette imprudence à qui l'aurait rejetée aux orages des passions, à l'insécurité de la vie ardente où l'entraînait son époux.

Qui sait? serait-ce seulement de la joie qu'elle trouverait au fond de la corbeille?

Serge était sincère, tous les hommes le sont généralement en jurant un éternel amour.., même lorsque ce n'est pas leur premier serment ...; mais promettre et tenir font deux! Les plus beaux rêves ont de douloureux éveils! et si, un jour, Sonia, malheureuse, disait:

— Pourquoi m'avoir montré un sentier de fleurs qui conduisait aux abîmes?..

Le rôle d'une mère n'est-il pas de prévoir les dangers pouvant menacer son enfant... Que conseillerait-elle à sa propre fille, devant la recherche de Batory?

Il avait des qualités surtout brillantes... ce ne sont pas toujours celles qui font les heureux ménages... et les maréchaux de l'Empire ne rendaient pas tous leurs femmes très heureuses... Une grande fortune? elle a souvent plus d'inconvénients que d'avantages, quand on est peu accessible à la vanité... Puis les grosses affaires, les entreprises gigantesques où sont engagés toutes sortes de capitaux, toutes sortes de gens, obligent à des relations plus ou moins agréables et ne permettent guère l'intimité du foyer...

Femme d'un grand industriel, d'un grand savant, d'un grand politicien, profite-t-on de son mari plus que celle d'un médecin de campagne?...

Un médecin?

La question ne se posait pas? Inutile de s'y arrêter!...

Tout se bornait aujourd'hui à savoir s'il fallait tenir compte de la démarche de Serge?

S'il fallait en instruire Sonia?

S'il fallait mieux garder le silence?

Ne serait-ce pas le plus prudent? Le plus sage? dans l'intérêt même de la pauvre petite?...

Et elle n'avait rien dit... ce jour-là!

(A Suivre)

Autour de la Ferme

Etude du prix qui revient du lait en dollars par acre

La première année du projet d'étude du prix de revient du lait en Ontario a pris fin le 30 juin. Des livres de comptes spécialement préparés à cette fin avaient été imprimés et distribués, il y a plus d'un an, à plus de 1,600 cultivateurs, qui ont consenti à se servir de ce livre pour tenir des notes sur leurs affaires d'un mois à l'autre. Un membre du personnel de campagne, qui se compose d'un homme du Collège d'agriculture de Guelph et de trois hommes de la Division de l'Economie, du ministère fédéral de l'Agriculture, a visité chacun de ces cultivateurs pour lui donner des conseils sur la manière de se servir de ce livre. On a commencé à recueillir ces livres en juillet de cette année, et les notes qui sont parvenues aux bureaux de la Division de l'Economie indiquent que les cultivateurs prennent ce projet au sérieux. On continuera jusqu'à la fin d'octobre à vérifier les livres sur les fermes et à les recueillir. Dans l'intervalle, l'analyse en a été commencée.

Les producteurs de lait organisés de l'Ontario avaient deux objets en vue lorsqu'ils ont inauguré cette étude: premièrement, de déterminer le prix de revient du lait afin que les officiers des différentes associations de producteurs de lait puissent avoir des données authentiques pour leur aider dans leurs négociations en vue d'obtenir un prix satisfaisant pour leurs produits; deuxièmement, d'établir des données sur l'exploitation d'une ferme laitière qui seront utiles aux cultivateurs pour organiser leurs affaires, afin qu'ils puissent obtenir un meilleur rapport net. Bien que le prix auquel les producteurs vendent leur lait ait une tendance à être uniforme, le prix de revient varie d'une ferme à l'autre. Par conséquent, avec un prix de revient variable et un prix de vente uniforme, le revenu net sur les différentes fermes laitières varie également. On espère, par cette étude, pouvoir établir, avec le concours d'hommes qui pratiquent l'industrie laitière, certains faits fondamentaux qui permettront d'augmenter le revenu net sur les différentes fermes.

On espère également que cette étude permettra d'établir une base sûre pour préparer les programmes d'affaires des différentes fermes et déterminer les rapports maxima, minima et intermédiaires, en dollars par acre, pour les différentes localités, ainsi que les prix de revient maxima, minima et intermédiaires pour chaque district. A l'heure actuelle, les cultivateurs sont portés à tracer le plan de leurs propres affaires d'avance, mais il serait préférable qu'ils préparent leurs programmes financiers sur papier, au commencement de l'année, et qu'ils y adhèrent en tous points. Afin que les producteurs de lait puissent préparer leurs programmes avec un certain degré d'exactitude, il faut qu'ils aient à leur disposition des types-modèles pour évaluer les recettes et les déboursés sur la ferme qui, généralement, sont à présent inconnus. Cette étude sur le prix de revient, qui couvre tous les districts laitiers de l'Ontario, devrait fournir des données sûres qui seront utiles aux cultivateurs pour préparer son programme.

Outre les buts que l'on se propose et qui sont mentionnés plus haut, l'étude du prix de revient est devenue, en réalité, un service de comptabilité sous surveillance, et elle a stimulé l'intérêt dans la comptabilité agricole. La ferme a été pendant longtemps considérée comme un endroit où il fait bon de vivre, mais les développements récents ont montré qu'elle doit être, en premier lieu, considérée comme un endroit d'affaires.

Le Fléau de l'Herbe à la Puce

Parmi les ennuis variés auxquels sont exposés les baigneurs, les excursionnistes et tous les fervents de villégiature, il n'y a peut-être rien de plus désagréable que l'empoisonnement causé par l'Herbe à la puce. La dermatite bulleuse que cette plante produit l'emporte en gravité sur celle qui est due à la piqûre de l'Ortie, autre plante nuisible, et elle est souvent aussi sérieuse et aussi résistante que l'urticaire attribuable à l'ingestion de certains aliments.

L'Herbe à la puce ou Sumac vénéneux (en anglais "Poison Ivy"), est un arbuste, quelquefois grimpant ou traînant, de la famille des Anacardiacées. Elle est originaire de l'Amérique du Nord.

Description

Le Sumac vénéneux est une plante à pousse généralement basse (de un à quatre pieds environ) qui infeste surtout les terrains secs et incultes, envahissant parfois les clôtures, grimpant aux arbres, couvrant les berges des cours d'eau.

On reconnaît l'Herbe à la puce par ses feuilles généralement d'un vert sombre, portant une ou plusieurs grosses dents (manquant parfois), divisées en trois folioles comme celles du Trèfle et du Fraisier, mais lisses, raides ou parcheminées. A l'aisselle de ces feuilles naissent, au commencement de l'été, des grappes peu apparentes de petites fleurs blanches qui font bientôt place à des fruits également blanchâtres, ronds, de la grosseur d'un pois. A l'automne, le feuillage tourne au rouge ou au jaune vif.

Toxicité

La plante est dangereuse toute l'année, quoique l'été soit la saison où elle fait le plus de victimes.

C'est dans la tige et les jeunes feuilles surtout que se trouve contenu le suc résineux, extrêmement âcre et vésicant, qui, au contact de la peau, surtout de la peau humide, l'irrite fortement et y détermine la formation de vésicules séreuses. Le suc doit cette propriété à une huile fixe, appelée toxicodendrol, dont une quantité infime (un milième de milligramme) suffit à provoquer l'irritation.

Les divergences d'opinions sur la susceptibilité individuelle à l'intoxication sont nombreuses. Certaines personnes seraient complètement réfractaires, d'autres particulièrement réceptives. Quoi qu'il en soit, on peut affirmer qu'il n'y a pas de récurrence annuelle de cette dermatite, sans nouveau contact. La condition essentielle pour provoquer l'empoisonnement est le contact avec le suc vénéneux de la plante même, ou avec les sérosités de personnes déjà atteintes.

Evolution de l'empoisonnement

Toutes les parties du corps sont susceptibles d'être affectées par l'Herbe à la puce.

Au début, la peau rougit, puis se tuméfie par plaques irrégulières produisant une douleur cuisante. De quelques heures à quelques jours après commence l'éruption elle-même qui se caractérise par des élevures rouges, ou blanches cerclées de rouge, évoluant en ampoules qui sont d'identification facile sur le dos des mains, les avant-bras et la figure, et provoquent des démangeaisons intenses. Ces "cloches" finissent par se dessécher et former des croûtes épaisses qui disparaissent peu à peu. C'est l'indice de la guérison.

Traitement

Le plus souvent le mal s'installe rapidement. Lorsqu'on a lieu de craindre l'intoxication, il est temps de la prévenir ou, du moins, d'atténuer les conséquences de l'accident. Le moyen est de faire disparaître l'huile de la surface par un lavage à l'eau courante et au savon. La seconde phase consiste à neutraliser le poison resté libre qui a déjà atteint la profondeur des tissus. On préconise à cet effet les sels métalliques et, en particulier, le perchlorure de fer (une once de teinture diluée dans deux onces d'eau).

On applique le mélange en lotion sur les pustules crevées aseptiquement et circonscrites avec de la teinture d'iode. Les oxydants, tels que le permanganate de potassium en solution de 2 à 4%, l'eau oxygénée (peroxyde d'hydrogène), la solution d'hypochlorite de soude méritent également l'attention. Dans les cas persistants, un traitement protecteur analogue à celui des brûlures s'impose: emploi d'onguent de zinc, de lanoline ou de lotion de calamine phénolée, etc. Il faut bien se garder de saupoudrer les plaies avec des poudres sèches, talc, acide borique et autres, qui entravent la guérison.

Enfin, s'il advient que l'empoisonnement, superficiel au début, prenne une tournure plus sérieuse en s'accompagnant d'une élévation de température, il est nécessaire que le malade se mette, sans tarder, sous la surveillance de son médecin. Tous les cas sont loin d'avoir la même forme bénigne décrite dans cet article, et les aspects de l'infection peuvent varier à l'infini.

Extirpation

Résumons ici les moyens recommandés par le Ministère fédéral de l'Agriculture pour combattre ce fléau.

L'arrachage à la main est pénible, mais souvent c'est encore le procédé le plus simple et le meilleur autour des maisons et des dépendances, là où la plante s'enracine peu profondément. Toutefois, seules les personnes bien averties devront risquer ce travail délicat, tout en revêtant quand même des gants et des bottes en caoutchouc lavables. La culture du sol devient ensuite la meilleure arme que l'on puisse employer contre cette plante.

En second lieu, viennent les moyens chimiques de destruction: le sel, le pétrole et d'autres huiles combustibles peu coûteuses qui sont des stérilisateurs puissants et qui peuvent s'employer là où il n'y a aucun inconvénient: danger d'incendie, etc. Enfin, quelques produits spéciaux, au nombre desquels il faut signaler les chlorates, notamment le chlorate de calcium, à cause de son efficacité reconnue et de son emploi facile.

NOTES AGRICOLES

On calcule qu'un pouce de pluie représente 113 tonnes d'eau par acre de terre.

Les expéditions de saindoux allant du Canada vers le Royaume-Uni en 1936 (258,400 qtx) était de plus du double de celles de 1935, et elles représentaient 25 pour cent des importations totales de saindoux dans les Iles Britanniques. En 1935, le Canada a fourni environ 15 pour cent des importations totales de saindoux au Royaume-Uni.

En 1936, la production de bacon et de jambons par les salaisons enregistrées au Royaume-Uni a atteint 2,756,633 quintaux; la consommation s'est chiffrée par 10,643,233 quintaux. Le Canada a le droit d'envoyer 2½ millions de quintaux de bacon et de jambon sur le marché du Royaume-Uni chaque année. D'après les chiffres publiés par les autorités britanniques, le Canada a exporté sur la Grande-Bretagne 1,089,000 quintaux de bacon et 277,700 quintaux de jambon en 1936; c'est là une augmentation sur 1935 mais 1,133,300 quintaux de moins que le contingentement.

AU SACRÉ-COEUR

Ouverture de l'école

L'école paroissiale du Sacré-Coeur ouvrira ses portes pour l'année scolaire 1937-38, le sept septembre. Notre école paroissiale est la seule école catholique et française de la ville de Winnipeg. C'est dire tout de suite que c'est l'école de tous les catholiques de langue française de la ville. C'est dire aussi que tous devraient faire l'effort nécessaire pour y envoyer leurs enfants et, de plus, faire l'effort nécessaire pour soutenir cette école. Cependant le premier but de l'école est de donner une éducation franchement catholique aux enfants et en plus, l'expérience prouve que tous les enfants qui ont passé par l'école du Sacré-Coeur y ont reçu une éducation pour le moins équivalente à n'importe quelle autre école. Le groupement de nos enfants dans notre école est, par conséquent, de toute première importance. Aussi les parents doivent se rappeler que c'est pour eux une affaire de conscience, les obligeant gravement, et qu'ils ne peuvent pas éluder sans un motif très sérieux et seulement après s'être muni d'une permission spéciale de Son Excellence Mgr l'Archevêque du diocèse. La raison la plus fréquemment évoquée est celle de l'argent, surtout depuis la dépression. A ce sujet-là, que les parents ne prennent donc pas sur eux-mêmes de régler le cas, au détriment de leurs enfants, mais bien plutôt, qu'ils viennent consulter le Père Curé. Tous les cas particuliers se résoudront plus facilement qu'ils ne l'ont espéré.

Nous faisons donc un appel spécial à tous les nôtres de ne pas oublier la date de l'ouverture des classes, de faire à l'avance les arrangements nécessaires, et surtout de bien vouloir envoyer les enfants pour le sept septembre au matin. Les Religieuses des SS. NN. de Jésus et Marie, dont le savoir-faire et le dévouement sont bien connus des paroissiens, se remettront à l'oeuvre si difficile de l'éducation. Elles comprennent l'héroïque sacrifice des nôtres pour le soutien de l'école et elles y ajoutent leur travail intense et leurs sacrifices aussi pour le plus grand succès et la plus grande satisfaction de tous et de chacun.

M. Henri Bougearel

Le Père Curé, au prône de dimanche dernier, était très heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue à M. Henri Bougearel, le nouveau consul français de Winnipeg. La France, en effet, a bien voulu honorer la population française de Winnipeg en y établissant un consulat de carrière. Il lui faisait particulièrement plaisir de voir M. Bougearel à l'église du Sacré-Coeur, sa nouvelle paroisse, où il sera l'heureux témoin des nombreux sacrifices de la population française pour le soutien d'une église et d'une école catholique et française. Ce sera pour les nôtres un précieux encouragement de le savoir un co-paroissien. A la sortie de la messe, plusieurs paroissiens ont fait personnellement la connaissance de M. Bougearel.

Au Club

Le Club Sportif du Sacré-Coeur ouvrira ses portes le 1er septembre, mercredi prochain par conséquent. Au cours des deux dernières semaines, les planchers de nos salles ont subi le salutaire effet de la brosse à plancher et du pinceau. Le dévouement de nos jeunes gens ne veut pas tarir et ils portent au club plus d'intérêt que jamais. C'est aussi avec enthousiasme que nous voyons poindre l'aurore d'une nouvelle saison qui présage les plus heureux résultats. Le groupement de nos jeunes s'intensifiera davantage et les résultats que l'on attend de l'organisation des jeunes seront plus consolants parce que plus palpables encore que par le passé. Nous invitons tous nos membres sans exception à s'enregistrer dès l'ouverture. D'ailleurs, sous peu, les membres de l'an dernier recevront une lettre explicative du programme que le comité a tracé. Que tous s'efforcent à faire du recrutement dès le début. Tous ensemble, hâlons avec le comité, et l'année 1937-38 sera fructueuse à tous points de vue.

• • •

Feu Alfred Bédard

Nous avons le regret d'apprendre que M. Alfred Bédard, l'un de nos paroissiens, est décédé subitement samedi soir à Montréal, où il se trouvait en compagnie de Mme Bédard. La dépouille arrive à Winnipeg ce matin, mercredi, à 8 h. 40. La date des funérailles n'est pas encore fixée. Nos sympathies à la famille en deuil.

• • •

M. l'abbé P. Chalifour, de Saint-Joachim, P.Q., a rendu visite cette semaine à Mme S. Saint-Pierre et à sa famille, 599, rue Bannatyne.

WINNIPEG

Airs gays, airs tendres

irradié par CKY et le réseau de l'ouest de Radio-Canada sous la direction de Marius Benoist

jeudi 26 août, à 11 h.

1—Gavotte ... Norman
l'orchestre
2—Margoton ... Périlhou
Marguerite Guertin-Gordon et l'orchestre
3—Le Dernier Sommeil de la Vierge ... Massenet
l'orchestre
4—Siciliène ... Couperin
Bruno Schmidt, violoncelliste et l'orchestre
5—Romance ... Sibelius
l'orchestre
6—"Aimons-nous et dormons" ... Debussy
Marguerite Guertin-Gordon
7—Gigue ... Bach
l'orchestre

GENEVE— D'après les renseignements officiels de Moscou, il n'y a plus de doute que la campagne menée ces mois derniers par la presse soviétique contre le laisser-aller des organisations sans-Dieu était destinée à provoquer un nouvel assaut contre la religion.

Les Fêtes Jubilaires du Vicariat Apostolique de la Baie d'Hudson

(Suite de la première page)

Le sacre aux Glaces polaires

CHESTERFIELD INLET — Vendredi matin, sur un promontoire dénudé, balayé par le vent et arrosé par les vagues glacées de la baie d'Hudson, à moins de 300 milles du Cercle arctique, s'est déroulée une cérémonie unique dans les annales de l'Eglise catholique en Amérique. Mgr Armand Clabaut, O.M.I., récemment nommé coadjuteur du vicariat de la Baie d'Hudson, a été sacré évêque. Le consécrateur était S. E. Mgr Turquetil, assisté de S. E. Mgr Breynat, vicaire apostolique du Keewatin, et de S. E. Mgr Lajeunesse, vicaire apostolique du Keewatin.

Les Esquimaux catholiques en costumes pittoresques étaient venus des missions isolées, dans un rayon de 250 milles, pour assister à la cérémonie. D'une voix grave et gutturale ils chantaient des cantiques dans leur langue. De temps en temps on pouvait entendre les aboiements des chiens qui attendaient près des traîneaux autour de la petite église.

Le retour

CHURCHILL — Leurs Excellences Mgr Sinnott et Mgr Yelle, ainsi que le groupe de prélats, de religieux et de prêtres qui ont assisté aux fêtes de Chesterfield, sont arrivés ici lundi après-midi. Le "M.-F. Thérèse" est parti de Chesterfield dimanche matin dans une tempête de verglas, après la célébration de la messe dans la petite église de Notre-Dame-des-Esquimaux.

A la suite de la célébration des fêtes jubilaires, du sacre de Mgr Clabaut et du synode diocésain, il y a eu une fête champêtre pour les Esquimaux et un banquet à l'hôpital des Soeurs Grises pour le clergé et les quelques blancs de l'endroit. Le menu consistait en un steak de caribou, une salade de baleine blanche, d'"arctic char" séché et de graisse de cerf. Comme dessert, des conserves de fruits sauvages cueillis par les soeurs sur les terres stériles.

Impressions inoubliables

Les voyageurs rapportent des impressions inoubliables de l'austère beauté du Grand Nord, — un pays si étrange et si différent du reste du monde qu'il semble d'une autre planète. Ils se souviendront des Esquimaux qui sont charmants, des bébés qui ressemblent à des poupées japonaises et des vieilles femmes qui portent sur leur visage d'anciennes marques d'une autre époque. Mais par dessus tout, ils s'estiment heureux et privilégiés d'avoir assisté à ces fêtes commémorant les vingt-cinq années du prodigieux apostola chez les Esquimaux de la baie d'Hudson et d'avoir pu toucher du doigt l'héroïsme des missionnaires.

Revues et magazines indécents

Communication du cardinal Villeneuve

La "Semaine Religieuse" de Québec publie le communiqué suivant de Son Eminence le cardinal archevêque:

Le nombre des périodiques et des magazines illustrés de gravures inconvenantes et des plus odieusement suggestives augmente sans cesse. De ce fait, la conscience chrétienne se déforme et sa vigueur s'émousse de façon lamentable chez les vendeurs, chez les lecteurs, et chez les parents eux-mêmes.

Tout ce qui est occasion prochaine de péché grave pour soi-même ou pour autrui doit être supprimé ou éloigné; et, lorsque ceci n'est pas possible, il faut prendre les moyens de prévenir le danger qui s'attache à de pareilles occasions.

On ne doit donc jamais lire, ni regarder, ni conserver, ni montrer, ni vendre, ni prêter, à moins de circonstances très spéciales et avec des précautions voulues, des écrits ou des images de nature à provoquer les passions ou à suggérer les mauvaises moeurs. C'est là une règle générale qui lie toutes les consciences. Elle est particulièrement impérieuse pour les parents et tous ceux qui ont quelque responsabilité à l'égard de l'enfance et de la jeunesse.

Nous signalerons bientôt au clergé et aux dirigeants de l'action catholique les publications qui se vendent en ville, et qu'on Nous a dénoncées comme spécialement dignes de réprobation et malfaisantes, surtout pour la jeunesse.

Nous comptons sur leur zèle à tous pour purger nos milieux, restés par ailleurs chrétiens, de ce ferment de dévergondage, source empoisonnée de ruines physiques et morales.

✠ J.-M.-Rodrigue, card. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec.

Québec, le 19 août 1937.

Propagande créditiste en Alberta

EDMONTON — Le whip du parti du Crédit social, M. J.-H. Unwin, député d'Edson, annonce une campagne de propagande à travers toute la province de l'Alberta, qu'il va diriger en collaboration avec la commission du Crédit social. Il commence cette campagne en distribuant à travers la province 50,000 affiches qui exhortent la population à appuyer le premier ministre Aberhart et à réclamer le dividende mensuel et l'abaissement du coût de la vie.

Installation d'une nouvelle station de radio à la villa de Castel-Gandolfo

Une nouvelle station de radio à ondes ultra-courtes sera installée dans la villa de Castel Gandolfo, pour la liaison avec le Vatican. La station actuellement existante restera en service jusqu'à la construction de l'autre, qui demandera environ un an de travail.

Plusieurs religieuses françaises refusent d'évacuer Changhai

CHANGHAI — En dépit du fait que tous les étrangers ont évacué la partie nord de Changhai, un hôpital étranger, celui du Sacré-Coeur, qui y est situé juste à l'arrière des lignes japonaises, refuse de fermer ses portes. Il est dirigé par les Soeurs françaises de la Miséricorde. Ces dernières refusent de partir, disant qu'elles continueront leur travail tant que leur institution restera debout. Trois médecins chinois les aident à soigner les trois cents blessés, des non-combattants chinois, qui y sont hospitalisés.

Le clavecin de Mozart a été restauré

On mande de Vienne que le fameux cavecin de Mozart, sur lequel il a composé les plus célèbres de ses oeuvres, vient d'être restauré par des spécialistes.

Les cordes de l'instrument historique, qui étaient restées muettes depuis cent ans, vont vibrer à nouveau sous les doigts des plus célèbres musiciens contemporains. Cette émouvante cérémonie se déroulera au cours d'un concert de gala donné au théâtre Mozart de Salzbourg. Toscanini jouera des extraits de la **Flûte enchantée.** Il sera suivi par Richard Strauss, Bruno Walter, Bernard Baumgartner, Herbert Graf, Franz Lebar et de nombreux autres célèbres musiciens.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiment doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Batteuse à vendre, (Favorite thresher) 24 x 40, $130.00 comptant. Armand Champagne, boite postale 124, village de Saint-Norbert. 17P

Ferme à vendre. 80 acres à Lorette avec bâtisses et roulant, $25.00 l'acre, $1,000.00 comptant. Henri d'Eschambault Ltée, 186, ave. Provencher, St-Boniface, Man. 18